

PARTIE THEORIQUE

X. LEÇON. — ELOQUENCE ACADEMIQUE.

I. — Caractère, objet, milieu.

1. L'éloquence académique embrasse les discours que l'on prononce dans les Académies qui composent l'*Institut de France*.

Cet Institut date de 1794; corps institué pour remplacer les anciennes Académies supprimées, l'année précédente, par la rage destructive de la Convention.

En 1816, l'Institut, conservé avec son titre, cessa d'exister comme corps organisé, tel que l'avaient compris ses fondateurs; et l'on adopta les dénominations antérieures: — 1. *Académie française*; 2. *Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*; 3. *Académie des Beaux-Arts*; 4. *Académie des Sciences*. Ce ne fut qu'en 1832 que l'on rétablit la cinquième: l'*Académie des sciences morales et politiques*.

Les divers travaux que l'on communique, sous forme de discours, de rapports, de mémoires, à ces cinq Académies, constituent la riche mine de l'éloquence académique. Même, les diverses études, que des esprits distingués lisent à l'*Académie de Médecine*, offrent des pages d'une littérature superbe et de haute valeur.

Tel est le lieu où se font entendre les discours académiques, à l'occasion des solennités ou des concours.

L'objet de cette éloquence est multiple. Il peut se proposer le dessein d'instruire, comme les *leçons des Facultés*, les *conférences*; — de faire l'éloge de certains personnages, comme les *discours de réception à l'Académie*; — de la vertu, comme les *Rapports annuels sur les prix de vertu*; — du talent, comme les *Rapports sur les concours*. Il peut même faire directement l'éloge de la personne à laquelle il s'adresse, comme les *compliments* et les *remerciements*.

II. — Variété des discours.

2. Les *discours de réception* sont prononcés par les académiciens nouvellement élus, le jour de leur réception officielle dans l'enceinte, ou dans une société savante.

C'est à Patru — 1640 — que remonte l'usage de ces discours. Le jour de sa réception, il prononça un discours de remerciement à l'Académie, que venait de fonder Richelieu; ce discours fut si goûté que l'on en fit

désormais une règle, à laquelle vint s'ajouter bientôt l'usage de faire l'éloge du prédécesseur du récipiendaire. Il était également de règle, de faire l'éloge de Richelieu et du monarque régnant.

Voltaire sortit le premier de ce cercle d'éloges, en traitant dans son discours un point de littérature.

Aujourd'hui, il est d'usage pour le récipiendaire de remercier l'Académie du choix qu'elle a daigné faire, d'insister sur l'éloge du prédécesseur dont on va occuper le fauteuil, tout en appréciant en lui les talents littéraires, la valeur de ses œuvres, le caractère même de la vie privée et publique.

3. L'Académie, par l'entremise du Directeur, invite d'avance l'un de ses membres à prendre la parole, après le récipiendaire : c'est ce que l'on nomme : **la réponse**.

Ce discours, d'ordinaire moins étendu, met en relief les raisons qui ont amené le vote des Académiciens en faveur de l'élu ; et ces raisons constituent d'une façon indirecte, délicate, distinguée, l'éloge de la personne, des œuvres, des mérites intellectuels, moraux ou civiques du récipiendaire.

Il n'est pas rare que, dans ces deux sortes de discours, la partie laudative ne soit tempérée de quelques fines et discrètes critiques des théories et des idées littéraires des intéressés, du récipiendaire et de son prédécesseur défunt. Ainsi l'éloge et la critique se balancent dans un équilibre qui plaît à la vérité, à la justice, au bon goût et à l'esprit.

4. Les **Rapports sur les prix de vertu** se lisent chaque année à l'Académie française. Dans la succession des années du siècle passé, de généreux bienfaiteurs ont mis à la disposition du Secrétaire de l'Académie des capitaux dont le revenu est affecté à la récompense des actes de dévouement et de charité parmi les classes populaires. Le baron de Montyon — en 1816 — a laissé deux sommes, rente annuelle de 90,000 francs, dont l'Académie dispose, soit en faveur d'un ouvrage qui a été jugé le plus utile aux mœurs, soit en faveur des actes vertueux accomplis dans le peuple. Ce donateur libéral a trouvé beaucoup d'imitateurs : ainsi la liste des prix à décerner est maintenant considérable ; c'est une œuvre humanitaire qui préserve de l'oubli les actes des obscurs héros de la charité.

REMARQUE.—Les trois variétés qui précèdent sont à peu près les seules en honneur aujourd'hui dans l'Académie française.

4. Il est à peine besoin de noter les *éloges historiques* des grands hommes, genre adopté au XVIII^e siècle par l'Académie pour prix d'éloquence.

L'académicien Thomas s'est spécialement distingué dans cette sorte de composition ; mais son style est suranné, sans grand intérêt ni profit pour la formation littéraire.

5. Les diverses Académies — autres que l'Académie française — produisent des travaux sous la dénomination de *Rapports, Mémoires, Etudes, Concours* . . .

Les uns et les autres, sous une forme claire, élégante, étudiée, intéressent les littérateurs et les savants de France et de l'étranger.

III. — Qualités de ces discours.

6. Le dessein principal du genre académique étant de plaire à l'esprit, l'orateur y déploie, mais avec une discrétion de bon goût, toutes les ressources de l'esprit et toutes les richesses de l'art d'écrire.

Pensées fines, idées ingénieuses, images vives et colorées, sentiments délicats et nobles, expressions neuves, personnelles, inattendues, tours de phrase piquants, pittoresques, figures et métaphores hardies, gracieuses, pleines de relief, style tantôt coupé, saillant, antithétique, tantôt large, ample et périodique — en un mot tous les agréments qui ornent le langage se disposent et s'ajustent au discours académique.

Un jour de réception à l'Académie est une fête littéraire, un festin de délicats, un tournoi de galanterie, où le langage brille semillant et harmonieux, à l'égal des décors de l'enceinte, des costumes des joueurs et du public lettré.

C'est un art de sertir ainsi les pierres de l'élégance, de la noblesse, de la grâce, de la finesse et de l'esprit : il faut s'étudier à l'élégance dans le ton, à la noblesse dans le geste, à la délicatesse dans le blâme ou l'éloge, à la finesse pour faire entendre et laisser apercevoir ce que l'on ne peut dire ouvertement, à l'esprit pour semer le discours de ces traits qui charment les auditeurs instruits et qui restent dans la mémoire.

REMARQUE.—Les préceptes que nous avons consignés, au début de cette année, en ce qui regarde les *divers discours* d'apparat et de circonstance, gardent ici toute leur portée et leur application.

L'analyse, en classe, de deux ou trois discours académiques, montrera mieux les préceptes du genre à la lumière de l'exemple pratique.

BIBLIOGRAPHIE.

1. V. JEANROY-FÉLIX : Fauteuils contemporains de l'Académie française.— Etudes littéraires sur les académiciens et analyse de leur talent et de leurs œuvres.— 2 vol in-8, Bloud et Barral, Paris.

2. E. PROCES, S. J. : Modèles français, tome IV, rhétorique.— Série d'extraits de discours académiques ou d'autres qui se fusionnent dans ce genre.— Chez les libraires de Montréal.

PARTIE PRATIQUE.

LA CONFÉRENCE.

N. B.—L'année dernière, en décembre, nous avons étudié dans la Revue les diverses sortes d'*académies* qui vivent et s'acclimatent au collège ou au pensionnat.

Il n'y a pas lieu de revenir sur ce sujet—nous renvoyons au numéro de décembre 1902. Les intéressés y trouveront les conseils, les aperçus, la nomenclature des sujets suggérés ou qui peuvent en inspirer d'analogues.

Mais il nous reste à traiter—avant de finir avec la *prose*, qui nous a occupés depuis quatre ans—un genre intermédiaire ; nous voulons parler de la *conférence* ou *causerie*.

I. — CARACTÈRE DE LA CONFÉRENCE.

1. La *conférence*, qui s'est vulgarisée de nos jours, est une composition, un discours familier, mais intéressant et soigné, où l'on traite en public d'une question littéraire, historique, économique, sociale, morale, scientifique.

Son dessein immédiat est sans doute d'instruire ou de moraliser ; mais il ne faut pas oublier que ce dessein n'exclut pas le délassement, l'agrément, la récréation des esprits.

Si le caractère de la conférence vise un but utilitaire, comme la bienfaisance ou une œuvre de charité, il convient toujours qu'elle attire les auditeurs en raison de l'attrait et du plaisir intellectuel qu'elle procure.

Aussi se sert-on souvent de la lanterne magique, du cinématographe, de tableaux et de perspectives, pour captiver les sens des plus ignorants et pour intéresser plus vivement l'assemblée.

II. — LOIS DE LA CONFÉRENCE.

2. *Conférence* ou *causerie* de bon aloi et de bon ton, il importe de se souvenir des **conseils** qui suivent pour la préserver de la basse vulgarité ou la prémunir des suites fâcheuses qui seraient l'ennui ou l'inintelligence.

Que le **fond** soit instructif, curieux au besoin, ingénieux, imprévu, original et personnel : le conférencier doit s'adresser aux facultés supérieures avant tout, à savoir à la raison, au bon sens, au jugement, à l'esprit, à la volonté.

Que la **forme** soit vraiment soignée, distinguée, élégante sans recherche à effet, sans phrases creuses et sonores : la simplicité s'associe à la no-

blesse, le ton badin, plaisant, spirituel au ton grave, sentencieux, élevé et moralisateur.

Il est évident que l'**action**, déclamation, pose, geste, mise en scène, devra être préparée en vue d'éviter deux excès contraires : l'emphase prétentieuse d'un côté, de l'autre le laisser-aller trivial de bas étage. Que l'on soit *naturel*, soi-même, ni timide, ni suffisant !

3. Le conférencier prêtera attention à la structure d'un bon **plan** : clair, logique, enchaîné, se déroulant en gradation saisissante, qui redouble le plaisir de la surprise, qui allège la fatigue de l'attention, qui concourt à l'entraîner au fil des idées concrètes et des images frappantes, des allusions vives, des plaisanteries ou des bons mots, des traits émouvants, des sentiments pathétiques, grandioses même, dramatiques jusqu'à provoquer l'émotion intense et les larmes.

Ainsi entendue et développée, la conférence mérite qu'on la cultive, parce que son rôle, dans nos mœurs et nos usages contemporains, l'appelle à une mission très noble et très morale. Elle converge à un mode de formation de la conscience publique, d'épuration du goût social, car elle implique l'art de détourner l'esprit, le cœur et la volonté des réunions dangereuses, l'art aussi d'éclairer, de peindre, de passionner pour le beau moral et de pousser au perfectionnement de la vie et à l'héroïsme de la vertu.

III. — VARIÉTÉS DE LA CONFÉRENCE.

4. Le terrain qui se prête, de nos jours, à l'exploitation de l'esprit est immense : les *sciences*, avec leurs gisements multiples, s'y associent aux *lettres*, avec leurs stratifications luxuriantes.

Il y a la **conférence littéraire**, dont les sujets s'empruntent à la Grèce, à Rome, à la France, au Canada, à toute nation civilisée et cultivée : époque, siècle, genre de poésie ou de prose ; biographie d'un écrivain ; analyse d'un ensemble d'ouvrages ou d'une œuvre isolée. . .

La REVUE des années précédentes reproduit quelques exemples ou de modestes essais.

Il y a la **conférence scientifique**, dont les sujets s'empruntent à la physique, à la minérologie, à la chimie, à la physiologie. . . Et bien souvent, on les accompagne, ces conférences, d'expériences ou de projections destinées à faire passer sous les yeux des auditeurs les objets dont on les entretient.

Il y a la **conférence historique et géographique**, soit que l'on embrasse un ensemble de faits ou un groupe de pays, dans le dessein d'exciter un intérêt général, soit seulement un événement, un épisode, ou une nation, une province, une ville, en associant histoire et géographie à la fois.

Il y a la **conférence économique**, domestique ou sociale, si elle envisage les questions qui concernent la prospérité des familles et des individus qui la composent, ou bien si elle discute et prouve les intérêts des corporations, des métiers, des ouvriers, du capital, du salaire, de l'épargne, du crédit. . .

Il y a la **conférence philosophique**, — à laquelle, pour abrégé, nous rattacherons la conférence **morale et religieuse** — selon que le conférencier a fait choix d'une thèse dont le développement expose une vérité de psychologie, de morale pratique ou une vertu surnaturelle.

Ajoutons que le choix mérite considération et réflexion; il ne saurait être indépendant de la compétence du conférencier ou de l'intellectualisme des auditeurs.

IV. — LA CONFÉRENCE, OEUVRE SCOLAIRE.

5. Il est incontestable qu'il y aurait avantage et résultat sérieux d'instituer, dans les établissements catholiques d'enseignement, ce qu'on a désigné sous le nom de *Conférences d'études*. C'est une association, recrutée parmi l'élite intellectuelle des classes supérieures, de philosophie surtout, dont le but est de faire étudier, à l'aide d'un travail personnel et sous la direction d'un maître, quelques-unes des innombrables questions — que nous venons de mentionner — et dont la connaissance est indispensable à un catholique des hautes catégories sociales.

L'Enseignement chrétien, année 1897, a publié sur ce sujet un rapport très net et très documenté: nous y renvoyons les lecteurs qui goûteraient l'idée et voudraient tenter de la réaliser.

Contentons-nous de signaler une liste, à l'avenant, de sujets traités ou à proposer aux élèves:

1. Le rôle social de la jeunesse canadienne.
2. L'Eglise catholique au Canada de 1800 à 1900.
3. La question juive au Canada.
4. L'immigration au Canada.
5. La rébellion de 1837.
6. La langue française au Canada, autrefois et aujourd'hui.
7. L'alcoolisme au Canada.
8. La valeur de la formation classique en comparaison avec la formation industrielle, commerciale, scientifique.
9. La presse au Canada: ce qu'elle a été, ce qu'elle est, les services qu'elle pourrait rendre à la nation, à l'Eglise.
10. Les fondations religieuses au Canada, XIX siècle.
11. La formation intellectuelle de la jeune fille.
12. L'éducation de la volonté au collège.
13. La colonisation de la province de Québec.
14. La franc-maçonnerie au Canada.
15. Rôle historique de l'épiscopat canadien.
16. Le prêtre est-il autorisé à tenir un rôle public comme électeur et citoyen? — A-t-il un rôle social et politique.
17. Tous les cultes sont-ils bons, et jusqu'où va la formule: *Liberté des cultes*?
18. En quoi le catholicisme et le protestantisme diffèrent-ils pour leurs résultats à l'égard de l'individu, de la famille, de la société?
19. Que doit-on penser des miracles et des preuves extérieures de la religion?
20. Quelle méthode d'apologie suivriez-vous pour amener la conversion d'un impie et d'un indifférent?

21. Pourquoi faut-il croire, dans l'Église catholique ?
22. Que doit pratiquer un bon catholique ?
23. Quels genres littéraires ont fleuri au Canada, depuis son berceau ?
24. Quels sont les mérites de l'œuvre de Crémazie—et de l'historien Garnaud ?

Il est facile d'étendre, au collège et au pensionnat, la série des sujets littéraires, historiques, moraux, religieux.

Nous renvoyons à d'autres endroits de la *Revue* où l'on a consigné plusieurs plans de conférences.

Il importe de consacrer à ce genre de travail une longueur de dix à quinze pages, pour remplir l'espace d'une demi-heure au moins ou d'une heure au plus.

Comme *source bibliographique*, citons les œuvres de M. le juge Routhier, de M. Chapais, de l'abbé Bourassa, de l'Université Laval de Québec.

La Maison de la Bonne Presse, 5 rue Bayard, Paris, vient de publier deux volumes, années 1901 et 1902, intitulés: *Les Conférences*. Ce sont des développements complets, très utiles à consulter.

Le P. Van Tricht, S. J., a fait imprimer ses conférences en opuscules séparés. C'est brillant et miroitant, délicat ou réaliste, tour à tour; style tout personnel, insaisissable et fuyant comme une anguille que l'on presse: le vêtement ample et luxueux ne permet guère de distinguer la personne, c'est-à-dire les idées et l'argumentation.

Il y aura plus de bénéfice à lire les "Discours de combat" de M. Brunetière, les "Lettres d'un Jésuite" à Waldeck-Rousseau, les "Lettres de M. de Mun" au même: toutes ces œuvres se vendant en volumes.



L'ÉPARGNE ET LE CRÉDIT.

(Essai de conférence économique, donnée à Hull, le 15 Novembre 1903)

Messieurs,

Il ne m'était pas loisible de décliner l'invitation de prendre la parole, devant cette réunion de citoyens.

M. le notaire Desjardins, que je ne connais que d'hier seulement, ne pouvait essayer de ma part un refus formel, en dépit d'occupations multiples et pressantes. L'œuvre dont il veut vous entretenir, ce soir, mérite quelques réflexions préalables, auxquelles il ne m'était pas permis de me soustraire.

Je le remercie cordialement, ainsi que le R. P. Valiquette, qui vient de m'accabler si gracieusement de compliments immérités.

Je n'apporte pas ici, ce soir, Messieurs, des considérations littéraires ni les préoccupations d'un langage fleuri: il ne s'agit point de cueillir des fleurs pour en façonner des bouquets ou en tresser des couronnes; il s'agit de pain pour l'ouvrier et sa famille, il s'agit d'argent pour l'acheter, pour le garantir sur la table du foyer.

Avant tout, je veux être clair, bien compris de tous; et, dans ce dessein, je vais prendre — pour vous les expliquer — *deux mots* seulement qui cachent *deux idées* qu'il importe d'avoir toujours présentes à l'esprit, dans la série des jours qui forment la semaine, le mois, l'année, chaque année de votre vie.

Ces deux mots, ces deux idées, Messieurs, se lisent au titre même des statuts de la "Caisse populaire de Lévis", société, a-t-on imprimé là, au-dessous du titre, société d'*épargne* et de *crédit*.

I

Messieurs, qu'est-ce que l'*épargne*? Qu'est-ce que le *crédit*? Entendons bien, très nettement, ces deux mots: je vais tenter de vous en dévoiler le sens et l'intelligence, la valeur et la portée pratique.

Épargner veut dire, dans notre beau parler du Canada et de France, "ménager pour mettre en réserve, en vue du lendemain et de l'avenir." Il est très français de dire: "épargner son tabac, son argent, des bouts de chandelles; épargner pour ses vieux jours..."

Épargner veut dire encore, en bon français, "dépenser avec réserve", ne point gaspiller... ni son mortier ni son sable, ni ses planches ni ses clous.

Voulez-vous des faits et des exemples?

Je connais, à Ottawa, — et j'en connais ailleurs — des servantes et des domestiques. En ce moment, j'en vois une, âgée de soixante-dix printemps qui ont blanchi sa chevelure abondante; pendant 55 ans, elle a su *ménager* son petit salaire de chaque mois et se faire une réserve; elle a su *employer* avec la même réserve les quelques piastres que sa main, tremblante et fatiguée du travail, touchait à la journée et à la semaine. Aujourd'hui, cette même main, ridée et amaigrie, compte les dollars accumulés. A quelle somme se monte, demanderez-vous, le total de sa prévoyante *épargne* — A deux mille huit cents piastres! Messieurs, voilà bien l'*épargne*, ou je n'y entends rien.

Je connais, à Ottawa — et vous connaissez sans doute de semblables à Hull — un employé du parlement, jeune encore, père de plusieurs enfants, au salaire exact de six cent cinquante piastres par an. Après sept années d'union, à force de travail et d'économie, de démarches et de labeur supplémentaire, savez-vous quel résultat il a obtenu? Il est propriétaire de sa maison — laquelle vaut dix-huit cents dollars; et il possède une autre maison qu'il loue quinze ou seize piastres par mois!... Voilà bien l'*épargne*, Messieurs; voilà sa récompense, ou je n'y entends rien.

Je connais, à Ottawa, un troisième personnage — dispensez-moi de vous confier son nom; je dirai seulement qu'il n'est pas loin de vous en ce moment —; ce personnage, il y a quelque temps, a été appelé à visiter, à l'hôpital Saint-Luc, une mère de famille qu'un cancer conduisait sûrement et inexorablement à la fosse du cimetière, tandis que son âme cheminait sûrement aussi et allègrement sur la route étoilée qui aboutit au ciel, plus haut que les étoiles et le soleil!... Pendant trois mois, quatre jours exceptés, il fallait faire le trajet jusqu'au lit de la malade. Or, le personnage en question prenait les chars, — car c'était en hiver, à toute heure du jour et de la nuit. Calculez vous-mêmes, Messieurs: une piastre de billets, tous les dix jours: donc *trois* piastres, en trente jours, et *neuf* en trois mois. Puis, en dehors de cette visite, il y avait souvent lieu de prendre les chars: soit donc, *trois* piastres en plus et *douze* en tout, pour ces trois mois.

En étendant, Messieurs, cette proportion aux neuf autres mois de l'année — l'on arrive au total de *quarante-huit* piastres de frais, pour le plaisir ou l'utilité de voyage en chars, durant les douze mois de l'année.

Vous plairait-il de rapprocher ces 48 piastres du chiffre 55, années qui ont servi à l'*épargne* de la servante de soixante-dix ans, dont j'ai fait mention tout-à-l'heure? Si la multiplication ne trompe pas mon calcul, je trouve la jolie somme de 2,640 dollars, dépensée en l'espace de 55 ans, à raison d'une piastre par dix jours!

Voilà, Messieurs, l'*épargne* à rebours, l'*épargne* mise dans les tiroirs de la compagnie des chars, l'*épargne* oubliée, négligée, méprisée avec insouciance, l'*épargne* qui jette son argent, *cing* cents par *cing* cents, à travers les fenêtres, l'*épargne* qui vide la poche pour remplir celle d'autrui; bref, c'est l'*épargne* qui n'en est pas une, qui est le contraire même du

ménagement, de l'épargne qui meurt et disparaît engloutie dans les eaux profondes de l'irréflexion et du gaspillage.

Vous pressentez bien, Messieurs, que cet exemple des *chars* appelle un calcul semblable, en ce qui concerne le *tabac*, la *boisson*, le *coiffeur*, et vingt autres ouvertures par où dégoutte et s'écoule l'argent — où sera donc l'épargne? Vous pressentez mieux encore que, si plusieurs de ces ouvertures se réunissent pour former un trou énorme, l'épargne y disparaît, en laissant derrière elle le vide, l'amas des dettes, des misères, de l'indigence, des douleurs qui sanglottent, quand ce n'est pas des vols et des injustices qui portent des chaînes au fond des prisons du déshonneur!...

Me permettez-vous de vous inviter à faire un *examen* — je ne dis pas de la conscience — mais un examen de votre... poche — je ne dis pas de la poche où se met la pipe et le tabac, cigare ou cigarette — mais de votre poche où se cache votre argent?

Cet examen, qui se ferait avec réflexion sérieuse, vous montrerait-il combien de petite monnaie s'en est échappée, depuis janvier seulement 1903? Oui, quand, en quoi, à quoi, et pourquoi?... Vous l'avouerez-vous à vous-même? C'est pourtant de vous qu'il s'agit, et s'il vous déplaisait de vous rendre compte à vous-même, de vos petites dépenses, inutiles, irréfléchies, inconsidérées, à qui donc faudra-t-il s'en prendre, demain quand vous serez malade, sans travail, — ou que ceux-là qui vous aiment au foyer domestique, seront arrêtés, réduits à l'hôpital, et qu'il vous faudra payer remèdes et médecins, sinon le cercueil et l'enterrement?...

Oui, Messieurs, l'épargne sert à recueillir et à augmenter les petites économies: les petits ruisseaux font les grandes rivières; petit poisson devinedra grand — ici tout le monde comprend cela, car tout le monde peut regarder et apercevoir la fortune de M. Booth et celle de M. Eddy, depuis quarante ou cinquante ans.

II

Et de plus, Messieurs, l'épargne conduit le **crédit** par la main.

Le *crédit*, c'est la confiance, l'espérance de l'argent que l'on dépose pour en recevoir la rente ou les fruits: procédé excellent, qui fait produire un revenu à une somme d'argent placée en des mains sûres, comme un bon arbre porte de bons fruits.

Il ne suffit pas que la servante, dont je parlais, ait réalisé des épargnes — soit 2 ou 3,000 piastres.

Nous ne sommes plus au temps où — comme l'*Avare* de la comédie de Molière — l'on range son argent dans une cassette que cet avare porte sous son bras, ou bien qu'il enterre au pied d'un arbre, dans son jardin. Non, l'argent recueilli n'est plus ramassé pour le seul plaisir d'être vu, compté, palpé avec des tressaillements de joie; l'argent désormais est productif de l'argent, bien qu'il soit sans vie comme du papier.

Imaginez que cette servante — pour avoir l'intérêt — ait placé, mois

par mois, pendant 55 ans, 4, 5 ou 6 piastres, à raison de 3, 4 ou 5 pour cent : voyez-vous le capital qui monte, l'intérêt qui monte, toujours augmentant, l'un et l'autre, comme l'on voit monter l'eau de la rivière à la fonte des neiges d'hiver et au retour du printemps ?

J'ai vu l'autre jour un jeune homme qui a dépensé 300 piastres en jeux et en boisson, et, quand on m'appela auprès de son lit où il agonisait, sa mère sanglottait à genoux, en le voyant vomir le sang à pleine bouche, la figure enflée à faire peur, les yeux effarés et bombés comme un malheureux qui étouffe sous l'asphyxie d'une congestion du cerveau et de la poitrine!... Ce malheureux n'a jamais songé ni à l'épargne, ni au crédit, ni à son avenir, ni à ses parents, ni à son âme peut-être !

L'an dernier, un autre jeune homme, riche et en bonne situation de commerce, avalait aussi 1,000 piastres, moitié au fond des verres, moitié aux bons soupers tardifs du Russel-House !

C'est insensé!... direz-vous ; et vous avez mille fois raison.

En voyez-vous d'autres réussir, s'enrichir, ou du moins améliorer *honnêtement* leur condition et l'intérieur de leur famille?... Soyez sûrs que ce succès, ce bonheur, et cet honneur — se fondent invariablement sur l'épargne et sur le crédit.

Tout le monde, Messieurs, les ouvriers surtout, les ouvrières, les employés et les commis, les journaliers et les femmes de ménage, ne disposent point de capitaux pour acheter des rentes et des actions, — des parts — comme l'on dit ; mais tous, petits et grands, disposent d'une légère économie, d'une somme très modique, tous peuvent placer à crédit ; tous peuvent, s'ils ont besoin d'argent, emprunter aussi à crédit, moyennant un taux qui est très réduit et très acceptable.

Cet emprunt à crédit, d'une somme qui est pressante, nécessaire, absolument urgente, — allez donc le faire aux sociétés financières, allez donc le mendier aux banques, ou même chez des usuriers, qui se réjouissent de votre indigence, qui chantent parce que vous pleurez, et qui ne manquent de rien quand vous manquez de pain et de charbon ! Tous vont rire de vos larmes !

Combien de fois ai-je entendu dire aux employés du Parlement, que — n'étant pas payés le 15 du mois —, ils se voyaient contraints d'emprunter à 20, 30, 40, 60 du cent!... quelle exploitation odieuse, quelle honteux et effroyable saignement de sa victime en détresse ! quels coups de couteaux, frappés par la richesse dans la poitrine du pauvre père de famille qui doit srevir du pain à ses enfants !

Messieurs, quand le dernier rayon de soleil, au soir du dernier jour du monde, aura brillé sur la tombe des empereurs et des ouvriers ; lorsque le premier éclair de l'éternité aura sillonné l'espace aux yeux des grands et des riches, comme aux regards des meurtris, des humbles, des abandonnés, des travailleurs et de leurs familles — alors qu'il n'y aura plus ni pourpre ni haillons, plus de royaumes ni de républiques, — c'est alors qu'une voix tombera d'en haut, et le mot terrifiant qu'elle lancera aux échos de l'univers sera celui-ci : **Justice! justice! justice!**

La justice, Messieurs, c'est Dieu lui-même : comme l'injustice, c'est son immortel ennemi.

* * *

Mais, présentement, Messieurs, il faut vivre, descendre le fleuve du temps, des mois et des années ; il faut prévoir des revers et des infortunes ; il faut préparer les heures de chômage, d'infirmités, de maladie ; il faut envisager le soir de la vieillesse et même la nuit sans réveil du tombeau.

Il vous faut, à vous, pour vous-mêmes et vos enfants, il vous faut revêtir chaque matin votre costume de labeur et de peine, mettre la main à la tâche qui vous est assignée — que ce soit le marteau ou l'instrument, le morceau de bois ou la plume qui noircit le papier — ; il vous faut l'honneur de votre nom, la prospérité de vos affaires, l'honnêteté et l'aisance, aussi bien que la félicité et l'éducation de vos enfants.

Quelle sera la base pour asseoir la garantie de ces intérêts ? sur l'épargne, sur l'épargne ensuite, sur le crédit aussi.

Oui, faites appel à vos intérêts, aussi bien qu'à la raison, qui examine et réfléchit, afin de vous assurer des habitudes de prévoyance et d'économie.

Supprimez les inutiles dépenses et sachez ne pas vous créer des besoins qui tarissent les ressources de votre labeur et de vos espérances.

C'est avec enthousiasme qu'il faut envoyer un salut, fait d'admiration et de sympathie, aux ancêtres Canadiens-Français, fondateurs de leur nationalité, aujourd'hui si prospère dans cette florissante province de Québec, dans l'Ontario où 35,000 Canadiens ont trouvé — en dix années — leur place au soleil : honneur à leur travail, producteur de l'épargne ! Dites-moi que, depuis 250 ans, ils ont défriché, cultivé, colonisé d'immenses régions, fécondes de leurs sueurs, de leurs larmes, rougies des flots de leur sang ; honneur à leur tenacité, productive de l'épargne !

Dites-moi que ces ancêtres Canadiens-Français — en dehors des capitaines des vieux pays, qui ont accaparé jadis les traites des fourrures, organisé de grandes compagnies — et celle du Nord-Ouest, celle de la Baie d'Hudson ; — qu'en dehors de toutes les ressources étrangères, entourés d'une immigration venant des quatre vents — excepté des rives de la France, berceau de leur langue, terre natale de leur religion et de leur race — ils ont **quand même** fondé les diocèses du Canada, les églises et les écoles de leurs paroisses, les séminaires et les collèges, les universités de leurs capitales : honneur à tant de cœurs qui ont versé dans les mains l'or de leurs épargnes, pour éterniser de telles œuvres

Dites-moi aussi, Messieurs, que sous la cuirasse impénétrable de l'intégrité, de la dignité et de l'honneur, les hommes d'Etat canadiens ont su s'imposer au pouvoir suprême de la métropole, qu'ils sont honorés et invités à s'asseoir au Conseil de sa Majesté britannique — eux dont les arrière grands-pères étaient pauvres, petits, et peut-être indignes ; — dites-

moi qu'un premier ministre, la distinction, la dignité, la loyauté en personne, refuse une souscription de 100,000 piastres, pour vivre du labeur de sa main et de sa tête, pour mourir peut-être, en ne laissant que les modiques épargnes qui auront échappés à la générosité de son grand cœur, — oh ! alors, Messieurs, je salue avec vous et j'applaudis de toute mon âme : et la servante inconnue, et le jeune homme sobre et parcimonieux, et le père de famille, la mère qui administrent leur budget avec du surplus : du haut en bas, du premier ministre à l'ignorante du peuple, tous se donnent la main. Et je fais des vœux que, dans toutes les familles de Hull, il y ait des mains qui s'associent au concert : grâce à l'épargne, Messieurs, secondé merveilleusement par le crédit, ce sera pour vous et les vôtres la prospérité, la richesse, l'honneur, et peut-être... la gloire !

L. Y.



DISCOURS DE DISTRIBUTION DE PRIX.

LA VIRILITÉ DE CARACTÈRE ET LE COLLÈGE CHRÉTIEN.

par

M. L'ABBÉ JACQUES. — NANCY, France.

Mesdames, Messieurs,

Certains théoriciens nous arrêtent dès le premier pas : — “ Vous cherchez une méthode morale pour la formation de la virilité ; c'est d'exercices physiques, de travaux manuels, de sports qu'il faut nous entretenir ! Donnez à votre élève du muscle et de l'endurance ; apprenez-lui à résister à la fatigue et à braver la douleur ; faites de lui avant tout “ un bon animal ”, selon le mot un peu cru de Spencer et il aura l'énergie et la virilité par surcroît !

Nous sommes loin de nier la valeur éducatrice des exercices physiques ; ils n'ont pas seulement pour effet de développer les poumons et les muscles et d'endurcir le corps ; ils contribuent aussi à réaliser la devise : “ *Mens sana in corpore sano* ” ; ils servent à pacifier l'imagination et les sens, à donner une leçon pratique de courage de patience et de persévérance.

Or tel est le programme même du collège chrétien, aussi les collèges catholiques ont-ils toujours fait une large place dans leur vie scolaire aux jeux de plein air, à la gymnastique, à l'escrime, à l'équitation. Sans associations athlétiques, sans matches passionnés, sans lendits bruyants, tous nos élèves, les moins adroits comme les plus habiles, par devoir ou par goût, prennent part aux grands jeux pendant les récréations. Vous nous donnez souvent, mes amis, le spectacle de jeux de balle ou de football capables de réjouir le cœur des partisans les plus enthousiastes de la formation morale par les exercices physiques.

Néanmoins, ce n'est pas au maître de gymnastique que nous demandons de résoudre le problème de la formation virile : c'est dans l'âme que réside la virilité ; c'est donc l'âme surtout qu'il faut atteindre. Des moralistes indiquent deux moyens principaux d'agir sur la volonté : “ Il faut disent-ils, par des exercices gradués et par des efforts continus, habituer l'enfant à vouloir : c'est le premier moyen. Il faut ensuite le munir de principes solides, qui seront pour sa volonté un ressort énergétique : c'est le second moyen. ” et j'ose dire qu'il ne néglige aucun effort pour le réaliser dans toute son étendue.

Et d'abord, quel éducateur exercera l'enfant à vouloir par lui-même avec plus d'habileté que le maître chrétien ?

Pour atteindre ce but, il ne suffit pas, en effet, de mettre son disciple aux prises avec la réalité, de la laisser à lui-même en face d'une tâche laborieuse, et de lui imposer un effort de tous les instants. Seul, il se rebutera à la première difficulté, cédera à sa faiblesse et à son inconstance naturelle. Il faut le prendre par la main, l'exciter, le préserver, le relever après une chute, l'encourager après une victoire, le suivre pas à pas jusqu'à ce que ses forces lui permettent de marcher seul et de marcher droit. Il faut aller jusqu'au fond de son âme pour y éveiller la volonté ; et il n'y a rien de fait dans l'éducation de la virilité, tant que le maître, content de la discipline extérieure, n'a pas atteint la conscience. C'est donc une œuvre d'autorité, de bonté, de vigilance, de prudente délicatesse et de persévérance infatigable.

Or, telles sont précisément les qualités du prêtre voué à l'enseignement.

Son autorité ? C'est la plus haute de toutes : il la tient sans doute de la confiance des parents ; mais il la tient surtout de la dignité et de la fermeté de sa direction, du caractère sacré de son sacerdoce. Il la tient de Dieu, dont il est le ministre et qui met entre ses mains une part de sa puissance.

Sa bonté ? L'enseignement n'est pas pour lui une carrière, c'est une vocation. Il voit dans l'enfant, non pas seulement la joie de la famille et l'espoir de la patrie, mais un ami préféré de ce Jésus à qui il s'est consacré, une âme rachetée par le sang divin et confiée à son zèle sacerdotal. Comment voulez-vous qu'il ne s'attache pas à l'enfant de toutes les forces vives de son âme ?

Sa vigilance ? Elle est de tous les instants : il n'a pas d'autre préoccupation en ce monde que l'enfant ; il est partout avec lui : en classe, en récréation, en promenade ; il partage ses joies et ses peines ; en un mot il vit de la vie même de l'enfant. Dès lors, sa vigilance n'est pas seulement extérieure ; elle atteint l'âme elle-même : il pénètre jusque dans la conscience et y lit, comme dans un livre, les inquiétudes pour les calmer, les doutes pour les dissiper, les faiblesses pour les guérir.

Sa délicatesse et sa prudence ? Fort de l'affection qui donne la véritable autorité, il laisse à l'enfant la liberté convenable ; il ne le contraint pas ; il agit sur sa conscience pour le décider à vouloir ; il lui propose le devoir avec sa grandeur et ses sacrifices, et l'enfant veut lui-même ce que le maître propose. Il n'élève pas l'enfant, c'est l'enfant qui s'élève lui-même et qui, selon la vivante image de Montaigne, " trotte sous les yeux du maître ".

Sa persévérance, enfin ? Il n'en cherche pas les motifs dans les succès de ses élèves ou dans l'espoir de leur reconnaissance ; c'est plus haut qu'il en trouve la source, au cœur de la divine victime qu'il tient tous les jours entre ses mains et qui renouvelle tous les jours son courage et son ardeur.



Guidé par cette autorité douce et forte, l'élève docile se met à la tâche avec confiance. Son obéissance n'est pas une soumission passive et avilissante, c'est l'acceptation raisonnée et libre de la grande loi du devoir, c'est l'union harmonieuse de la volonté humaine à la volonté divine. Cette vue élevée donne leur prix aux plus légers efforts : l'enfant s'habitue aux privations de la vie scolaire, au silence et au travail régulier, à l'ordre et au respect, au contact journalier avec des camarades dont la malignité ou l'esprit de justice ne ménage pas toujours son amour-propre, enfin à toutes les responsabilités et à toutes les luttes d'une vie, où il est souvent obligé de se tirer seul d'affaires, et de comprendre qu'il n'est pas le centre du monde. S'il est docile, le voici bientôt honoré d'une fonction qui l'oblige à agir ; il est membre d'une Congrégation qui exige de lui des efforts plus suivis ; membre d'une Congrégation de Saint-Vincent de Paul, qui lui apprend à vivre pour autrui. Il parcourt le cycle de ces modestes institutions de collège inventés par un zèle éclairé pour former à la vie d'initiative et de dévouement. Il s'exerce chaque jour à vouloir ; il marche de progrès en progrès ; et, à force de petits actes d'énergie, il devient énergique ; à force d'actes virils, il conquiert la virilité.

Ne dites donc jamais du collège catholique que la volonté s'y déprime par une obéissance passive et contrainte, quand au contraire nous nous ingéions à faire agir l'enfant par lui-même, selon son âge et ses aptitudes, et que nous mettons tous nos soins à respecter l'ébauche même de sa personnalité. Non, non ; nos collèges ne sont ni des prisons ni des casernes !



RAPPORT SUR LES PRIX DE VERTU.

Séance publique du 22 novembre 1900. — Extraits du discours de

M. J. LEMAITRE.

MESSIEURS,

Il y a un jour dans l'année où l'Académie est rappelée à l'humilité; un jour aussi où elle s'interdit l'ironie. C'est le jour où elle décerne les prix de vertu.

Ce jour là nous récompensons des actes de dévouement et de charité dont nous serions très-probablement incapables. Cela ne signifie point d'ailleurs, que cet office soit tout-à-fait contraire ou étranger à la destination première de cette Compagnie, ni que la pensée du digne M. de Montyon soit entièrement dénuée de justesse. L'appréciation de la beauté littéraire n'est pas une trop mauvaise préparation au discernement et au jugement de la beauté morale. La secrète parenté du beau et du bien vous est connue. Une bonne action est toujours belle. Il y a une grâce ou une noblesse, même physique, dans le geste qui protège, qui sauve, qui berce, qui pansé les plaies, ou qui sollicite pour autrui. Une statue de la charité est belle par l'harmonie de son front penché et de ses bras qui enveloppent. L'expression de la bonté dans les yeux est une beauté qui transfigure les plus mauvais visages.

L'effort est beau par l'appropriation des moyens à une fin; plus beau quand cette fin est plus haute; et l'acte de vertu est un effort vers la plus haute des fins. — En littérature même, sans doute il ne suffit pas d'avoir une belle âme pour faire des chefs-d'œuvre, et la forme est l'indispensable condition de la beauté, mais le fond y ajoute aussi quand il est pur. La qualité morale des sentiments de Rodrigue et de Chimène, et celle des sentiments de Pascal, ne laissent pas de contribuer à la beauté totale du "Cid" ou des "Pensées". Les chefs-d'œuvre les plus sûrement émouvants sont ceux dont l'effort vertueux fait la matière. Cela se peut expliquer. L'ordre est un des éléments de la beauté littéraire ou plastique. Or l'acte vertueux, l'acte de subordination libre de l'individu, soit à un idéal, soit aux intérêts de la communauté, c'est de l'ordre aussi, c'est comme une contribution héroïque à l'ordre social, à l'harmonie humaine.

Une action vertueuse, c'est donc l'œuvre d'art permise à ceux qui ne sont pas artistes. C'est le plus beau des poèmes, et c'est un poème que tout le monde peut faire, même les plus déshérités des biens terrestres, et même les plus ignorants, qui du coup, se rendent vénérables aux plus habiles et aux plus savants, et leur deviennent supérieurs. Oui, le plus simple peut se dire, — et se dirait, si l'humilité ne faisait partie de sa

vertu : — “ Je voudrai, si je veux, autrement, mais autant que le plus grand homme du monde ”. Et c'est très bien ainsi ; sans cela l'inégalité des intelligences et des destinées serait trop dure. — *Dans ce début l'orateur insiste sur la beauté de la vertu, en général.*

LES URSULINES DE TINOS.

Non, certes qu'une intelligence ferme et lucide ait manqué aux trois religieuses Ursulines de France qui, il y a une trentaine d'années, débarquèrent dans l'île grecque de Tinos ; mais le principal trésor qu'elles apportaient avec elles, c'était un cœur brûlant de charité. Elles savaient qu'il y avait là une petite population de catholiques très pauvres, et le désir leur était venu de secourir ces frères délaissés.

“ Elles ne possédaient rien dans l'île, elles n'avaient pas derrière elles l'appui d'une maison-mère ; car, dans leur ordre, chaque maison est indépendante et doit vivre de ses ressources ; elles ne trouvaient pour les accueillir ni religieuses ou religieux français, ni consul, ni famille établie et bien posée dans le pays. C'était presque une gageure contre le bon sens que l'entreprise de fonder à Tinos une maison d'éducation française. . . ”

Vous savez, Messieurs, que, depuis quelque temps on prêche beaucoup aux Français l'énergie, l'esprit d'initiative. On dit que nos industriels et nos commerçants n'osent pas assez, qu'ils redoutent trop les risques et l'inconnu. Voilà un reproche qu'on n'adressera pas à nos congrégations. Sans doute, c'est une bonne condition, pour oser, que de ne rien attendre pour soi-même. On comprend qu'un commerçant soit plus prudent qu'un religieux. Il n'en est pas moins vrai que la hardiesse sainte de ces bonnes Sœurs, les audaces de leur activité pieuse pourrait servir d'exemple à l'activité profane de nos chefs d'industrie et de négoce. Les explorateurs et les congréganistes, voilà les deux catégories héroïques de nos coloniaux.

“ Donc, les premières semaines furent terribles pour les Ursulines de Tinos. Leur premier asile fut une maison délabrée, où le vent entraït par une fenêtre sans vitres, la pluie par le toit disjoint ; la fièvre les y suivit ; et c'est dans ce dénuement, dans cet abandon moral, que les courageuses Sœurs commencèrent leur apostolat de charité et d'enseignement. La maison, mise en état tant bien que mal, s'ouvrit aux orphelines et aux élèves ; et n'ayant rien pour elles-mêmes, ne sachant pas toujours de quoi elles souperaient le soir, elles trouvaient moyen de se donner aux autres.

“ Par quelles merveilles d'économie, de patience, par quelle folie de confiance elles sortirent d'embarras, agrandirent la maison, achetèrent un terrain, s'établirent chez elles, et, d'année en année, parvinrent à former une institution modèle, dont la réputation est universelle en Grèce, c'est le secret de la charité et du dévouement ”.

Il ne leur fallut pas moins de politique, une politique faite à la fois de sincérité, de finesse et de fermeté, pour calmer la défiance du clergé orthodoxe de l'île. Vous vous rappelez peut-être, Messieurs, ces paroles

frappantes de l'évêque de Pékin, Mgr. Favier: " Croiriez-vous que sur cinq mille élèves instruits par nos Pères, nous n'avons pas eu, en dix ans, une seule conversion? Est-ce beau?? " Oui, cela est beau, car cela signifie le scrupuleux respect de la liberté des âmes, et aussi que la foi n'est pas impatiente, qu'elle sait attendre, qu'elle a de longs espoirs et de longs desseins.

Tels sont aussi les sentiments des Ursulines de Tinos. " Elles ont si bien rassuré les consciences en fuyant tout prosélytisme, qu'en dépit de la loi qui interdit aux institutions étrangères de prendre des pensionnaires orthodoxes, les familles ont envoyé leurs enfants au monastère de Lutra, et le gouvernement a fermé les yeux. La dignité de leur vie, la valeur reconnue de l'éducation morale et de l'instruction qu'elles donnent, le bien qu'elles font en instruisant, recueillant, nourrissant, habillant les orphelines, en visitant et assistant les malheureux, ont si fermement établi leur autorité et les ont tant fait aimer que personne n'oserait plus les attaquer, en face du moins.

" Elles enseignent le français à plus de cent jeunes filles; elles font connaître notre histoire, elles apprennent à lire nos grands écrivains, elles honorent et font aimer la France. "

Si le français est encore parlé par cinquante-huit millions d'habitants, l'allemand est parlé par quatre-vingt millions, l'anglais par cent-seize millions. La proportion était inverse au siècle dernier. L'idée de ce rétrécissement de l'action française dans le monde est pour nous bien mélancolique.

Répandre notre langue, c'est répandre le génie et l'influence de notre patrie. Cette influence est restée puissante dans cette Grèce, nourrice antique de nos esprits, et dont les derniers fils nous aiment comme nous les aimons, parce qu'ils sentent que c'est nous, peut-être, qui, entre tous les peuples, avons le mieux profité des enseignements de leur mère, la Hellade de Sophocle, de platon et de Phidias. Mais nous avons, en Grèce même des rivaux Anglais et Allemands, singulièrement actifs et industriels. Où leur commerce s'étend, pénètre aussi leur langue. En soutenant la nôtre, les Sœurs du monastère de Lutra contribuent à défendre nos dernières positions dans cet Orient qui fut nôtre, et ménagent peut-être, à notre négoce et à notre diplomatie, la possibilité de reconquérir ce qui paraît compromis.

Le gouvernement le comprend très bien. Il comprend qu'il ne peut toucher aux établissements religieux du dehors que pour les aider, les protéger, améliorer leur matériel scolaire, perfectionner leurs méthodes, augmenter les moyens d'action et qu'il faut surtout montrer, en toute occasion, que l'on considère les fondateurs et les maîtres de ces établissements comme des Français, de bons et utiles Français: de sorte que les étrangers ne puissent douter que ces maisons catholiques sont, bien réellement, des " coins de France " et qu'elles vivent à l'ombre et sous la protection du drapeau. Bref, le gouvernement de la République n'a pas répudié, ici, la politique des précédents régimes. Nous ne pouvons que lui

demander de faire encore mieux qu'ils n'ont fait, de continuer leur œuvre avec plus de méthode, sinon plus de générosité, et avec une sincérité entière, et telle que personne ne la puisse suspecter.

Les Ursulines de Tinos et leur supérieure, Mme Lamidon, en religion Sœur Marie du Précieux-Sang, ont pour répondants le ministre de France à Athènes, tous les consuls de France à Syra, plusieurs officiers de notre marine, et le témoin le mieux informé et le plus autorisé de tous, notre confrère Homolle, l'éminent directeur de l'école d'Athènes. L'Académie est heureuse de décerner à Mme Lamidon un prix exceptionnel de 2,500 francs.

Tous ceux qui souffrent de ce qu'on appelle à tort notre décadence, et qui n'est que le malaise fiévreux d'un peuple précurseur et dont la destinée est de faire certaines expériences avant les autres peuples; tous ceux qui croient que, depuis que la France est diminuée, il se commet beaucoup plus d'injustice dans le monde, et que l'Europe a comme perdu sa conscience morale; tous ceux pour qui c'est une douleur de ne pouvoir s'enorgueillir d'une patrie aussi grande et aussi forte qu'ils le voudraient pour le bien même de l'humanité; tous ceux-là, c'est-à-dire, je pense, tous les Français accueilleront de leur applaudissements l'hommage rendu à la Sœur Marie du Précieux-Sang, qui, là-bas défend si bien nos intérêts et notre honneur.

II. — La servante type.

C'est ici qu'il convient de placer Mlle Nathalie Mérien, "maman Thalie," la servante type, représentative de tout son groupe. Nathalie Mérien sert dans la même famille depuis l'âge de seize ans, et elle en a soixante-seize. Elle a élevé, pour de très faibles gages, les quatorze enfants de ses maîtres, gens honorables mais gênés dans leurs affaires. Jolie et avenante à son heure, elle suivit une des filles qui se mariait, et qui restait veuve trois ans plus tard, sans nulles ressources, et avec un petit enfant; Nathalie lui donna ses pauvres économies et travailla pour l'aider à vivre. Ainsi, son amour suivit la famille de ses maîtres de génération en génération. Les pages qui nous racontent l'histoire de "maman Thalie" ont été écrites par le quinzième des enfants qu'elle a élevés: et cette histoire vraie a l'air d'un petit roman familier, doucement coloré, et d'une émotion pénétrante. Je lui ai fait grand tort en le résumant avec cette sécheresse, et je suis désolé de ne vous en pouvoir citer des passages.

III. — Les servantes au grand cœur: Prière.

Je louerai donc toutes ensemble les servantes qui ont fait plus que leur rude devoir; qui, demeurées fidèles à leurs maîtres dans la mauvaise for-

tune, ont continué de les servir gratuitement, et leur sont restées soumises en devenant leurs bienfaitrices : ce qui est purement admirable. Bonnes créatures, qui pensent que servir est aimer (ce qui en effet est la façon noble de servir), "servantes au grand cœur" comme parle Beaudelaire, — et pour qui Lamartine a fait cette "prière de la servante" que je veux vous lire, car j'ai peur que vous ne connaissiez pas cette page d'une incomparable beauté morale, une des plus vraiment évangéliques qui aient été écrites chez nous : "Mon Dieu, faites-moi la grâce de trouver la servitude douce et de l'accepter sans murmure, comme la condition que vous nous avez imposée à tous en nous envoyant dans ce monde. Si nous ne nous servons pas les uns les autres, nous ne servons pas Dieu, car la vie humaine n'est qu'un service réciproque. Les plus heureux sont ceux qui servent leur prochain sans gages, pour l'amour de vous. Mais nous autres, pauvres servantes, il faut bien gagner le pain que vous ne nous avez pas donné en naissant. Nous sommes peut-être plus agréables à vos yeux pour cela, si nous savons comprendre notre état ; car outre la peine nous avons l'humiliation du salaire que nous sommes forcées de recevoir pour servir souvent ceux que nous aimons. Nous sommes de toutes les maisons, et les maisons peuvent nous fermer leurs portes ; nous sommes de toutes les familles, et toutes les familles peuvent nous rejeter : nous élevons les enfants comme s'ils étaient à nous, et, quand nous les avons élevés, ils ne nous connaissent plus pour leur mère ; nous épargnons le bien du maître, et le bien que nous lui avons épargné s'en va à d'autres qu'à nous. Nous nous attachons au foyer, à l'arbre, au puits, au chien de la cour, et le foyer, l'arbre, le puits, le chien, nous sont enlevés quand il plaît à nos maîtres... Parentes sans parenté, familières sans famille, fille sans mères, mères sans enfants, cocurs qui se donnent sans être reçus : voilà le sort des servantes devant vous. Accordez-moi de connaître les devoirs, les peines et les consolations de mon état, et, après avoir été ici-bas une bonne servante des hommes, d'être là-haut une heureuse servante du maître parfait !"



L'Académie au Juniorat du Sacré-Coeur.

A. — *Devoir d'élève.*

MES R. PÈRES, MESSIEURS,

La charge qui m'incombe, ce soir, est réellement embarrassante pour un débutant dans l'art de Démosthène et de Cicéron. Ce premier pas est d'autant plus incertain qu'il est fait en présence d'un auditoire aussi savant que distingué. Néanmoins, j'ose croire que si cet auditoire est instruit, il est aussi indulgent. Et je me repose sur cette indulgence pour me faire grâce de venir lui infliger quelques instants de silence et d'attention.

L'académie, après trois longs mois d'un repos bien mérité, vient de reparaître et de se réorganiser plus résolue que jamais.

Permettez-moi d'exposer brièvement, ce soir, son *but*, ses *différents exercices*, ses *avantages*.

I.

L'académie sert à compléter les motions imparfaitement développées par l'enseignement, et à promouvoir une émulation louable entre les élèves. Aujourd'hui, ces sociétés littéraires, composées de l'élite intellectuelle et morale, sont établies dans les séminaires et collèges du Canada. Ce seul fait prouve hautement l'importance et les avantages que l'on y attache. Le Juniorat qui est une institution supérieure, un établissement où l'on cultive une pépinière de conquérants d'âmes, demeurera-t-il en arrière sur ce point? Dieu merci, grâce au zèle de notre directeur, l'académie set florissante au Juniorat et plus que dans aucun autre collège elle est destinée à rendre d'inappréciables services. Car, qui plus que le junioriste a besoin de compléter son éducation par la tenue correcte et distinguée, par la netteté de la diction, par le bon langage? Et, quels moyens plus aptes à développer chez lui ces qualités que les séances académiques? Quelle plus noble ambition pour le jeune homme que celle de s'habituer de bonne heure par une attention constante et de fréquentes pratiques à l'art de *bien dire*?

II.

Nombreux sont les exercices de l'académie. Le principal consiste dans les séances dramatiques: viennent ensuite la déclamation, la lecture et la composition. Pour ces séances, le directeur distribue à chacun son rôle, assigne à chacun sa part et sa place dans la pièce; puis il fait exécuter ces différents rôles en sa présence, reprend celui-ci de son ton monotone et chanteur, corrige celui-là de sa diction embarrassée, montre à un autre le geste naturel et distingué, enseigne à tous les moyens de se présenter dignement et élégamment devant un auditoire.

Juste ciel! quelle patience y tiendra! que de difficultés à aplanir! que de défauts à faire évanouir! Rien ne désarme notre directeur le Rév. Père P. Sa ténacité est ferme comme le roc et sa longanimité triomphe de tout.

Les nombreux exercices que je viens d'énumérer ont semblé insuffisants aux académiciens de 1903. Le personnel enseignant du Juniorat y a ajouté cette année une classe sur la politique du Canada. La direction de cette importante classe a été confiée à un profond politicien et un habile diplomate le Rév. P. D.

III.

Il n'est pas douteux que de pareils exercices ne produisent des avantages inappréciables.

Que recueillera le jeune homme de tous ces labeurs? Ce qu'il en recueillera: c'est l'esprit d'initiative, c'est la distinction, c'est le geste éloquent, c'est le courage et la hardiesse d'affronter un auditoire; c'est surtout l'amour et l'étude de notre belle langue française dont la maîtrise est si ardue.

Ces exercices académiques sont un germe semé dans l'âme des académiciens, qui en se développant fera de cette pépinière de Junioristes un arbre robuste et fort dont les ramures se répandront plus tard dans toute la congrégation.



Telle est l'aspect de notre association académique. Jeune d'un printemps, elle est vigoureuse et forte, elle compte trente et un membres, pleins de bon vouloir et d'énergie, désireux de s'instruire et de se former à l'art oratoire. J'affirme sans crainte que aussi longtemps que nous posséderons notre présent Supérieur (assisté des Rév. Pères P. et D.) l'académie marchera de progrès en progrès, et les Junioristes deviendront non seulement des politiciens et des orateurs; mais encore et surtout des hommes de Dieu, capables de rendre service à la Congrégation, à l'Église et à la patrie.

B. — *Essai de refonte du même discours*

MES R. PÈRES, MESSIEURS,

Le rôle qui m'est dévolu, ce soir, sème les épines sous les pas d'un débutant. L'appréhension, toutefois, que lui inspire la présence d'un auditoire aussi distingué, ne saurait, en faisant trembler sa voix, lui imposer silence, en l'étouffant. Il ose escompter la clémence et la sympathie, à l'endroit de la jeunesse, dont l'âge et le bon vouloir restent les seules armes défensives.

Après trois mois d'éloignement et de repos, l'académie du Juniorat se

retrouve, réorganisée dans ses éléments, rajeunie dans sa sève, vigoureuses d'entraînement et d'essor.

Il m'a paru intéressant d'en rappeler brièvement les *espérances*, les *labeurs*, les *avantages*.

I

Dans ses desseins, connus et avoués, l'académie voudrait tendre à secourir l'enseignement classique, à en compléter les lacunes forcées, à explorer le champ de nouvelles acquisitions, à promouvoir l'émulation entre les élèves des classes supérieures. Le crédit des réunions analogues est unanimement accueilli, de nos jours: séminaires, collèges, pensionnats mêmes, en estiment l'excellence, en apprécient les avantages et se prévalent des fruits qu'elles produisent.

Le personnel enseignant du Juniorat, de cette maison qui est une sorte de Nazareth d'initiation et de Cénacle apostolique, un établissement qui constitue une pépinière de conquérants d'âmes, le personnel enseignant a justement pensé qu'il y aurait intérêt, plaisir, profit à la création et au développement d'une académie littéraire. Le junioriste n'est-il pas convié à la mission sublime et féconde qui prolonge la mission des vétérans du Canada et du Nord-Ouest? Combattant, il lui faut une armure; conquérant, il doit posséder l'art de s'en servir. Cet art, il l'apprend à l'académie, en vue des succès de l'avenir. Il y complète son éducation, par des leçons de tenue et de distinction, par la correction du langage, par l'exercice du geste et de la déclamation. N'est-ce point la mise au point des connaissances classiques, l'application immédiate des talents et du savoir-faire à la communication avec le public qu'il devra un jour affronter et instruire?...

Ainsi, les réunions littéraires réalisent un dessein, éminemment apte à produire au dehors les espérances les plus inestimables et les plus reconfortantes.

II.

Aussi bien, ce n'est qu'à force de *labeurs* que ces espérances grandissent et atteignent la maturité?

Le labeur appelle tour à tour les membres de l'académie sur la scène dramatique, aux exercices de lecture, aux joutes de déclamation, à la composition et au débit oratoires.

Sous l'œil et la main d'un Directeur instructeur, sous l'impulsion chaude de ses encouragements on les réprimandes glacées de ses blâmes et de ses corrections, une séance dramatique s'organise, avec le choix des personnages, l'assignation des rôles respectifs, les exercices de répétitions, la mise en œuvre de tous les éléments extérieurs et intérieurs du drame.

Puis, c'est une série de déclamations, déclamation monotone et languoureuse chez l'un, éclatante et précipitée chez l'autre, récitative, chantante, somnolente chez un troisième. Les mains embarrassent celui-ci; les yeux gênent celui-là; un autre gesticule à foison; un quatrième nasalise à provoquer le rire; un cinquième, doté d'une mémoire rebelle et

indomptée, à nonne, hésite, reprend, répète encore, et finalement "reste court", selon le mot de La Bruyère.

Juste ciel! quelle patience y tiendra! que d'aspérités à aplanir, que de facultés incultes à défricher! Rien ne désarme la placide constance de notre Directeur: sa tenacité "tient bon" comme le roseau de la fable, sa léganimité triomphe, et l'académ. chante victoire avec et pour le R. P. Portelance!

Et 1903 vient de nous révéler une nouvelle carrière à exploiter; l'honneur de la découverte en revient au R. P. David: il s'agit de l'exploitation de l'*Histoire du Canada*, comme terrain minier, aurifère, très abondant en biographies d'hommes célèbres, de physionomies patriotiques, en trésors d'événements glorieux, de victoires plus glorieuses encore. Diplomate et explorateur de renom, le R. P. David veut bien nous promettre de nous initier aux mystères de son art et de son expérience.

III.

Il n'est pas douteux que de pareils labeurs ne produisent des avantages, des fruits inappréciables.

C'est la maladresse des manières, la gaucherie de la pose et de la tenue, la timidité du langage et du regard, qui tombent et s'effacent successivement.

C'est la culture de l'âme et de ses facultés, lesquelles s'aiguisent et s'affinent tour à tour ou simultanément, dans le retour périodique des exercices qui les viennent assouplir: la mémoire s'y affermit, l'imagination s'y élargit, le jugement et le goût y acquièrent une assurance et une pureté dont l'avenir cueillera le bénéfice.

C'est l'amour et la passion du travail, la curiosité du beau, du grand, du solide, toutes choses si indispensables dans une carrière qui doit ignorer le repos et la somnolence intellectuelle.

C'est l'initiation aux idées sérieuses du raisonnement, aux minutieux détails de l'histoire, aux beautés de la littérature, aux agréments de la langue maternelle et nationale dont la maîtrise est si ardue, mais si féconde en surprises et en attraits séducteurs.

* * *

Telle est, R. Pères, Messieurs, la physionomie de notre association académique. Jeune de la fraîcheur et des parfums d'un printemps, elle se manifeste comme un arbuste plein de verdure et de sève; elle aspire à une frondaison luxuriante, dont elle se reconnaîtra redevable au zèle de nos Directeurs.

Avec nos remerciements et notre gratitude anticipée, nous leur offrons la garantie de notre bon vouloir et de notre inlassable application, en vue de nos progrès pour le futur service de la Congrégation, de l'Eglise et de la patrie!

LA VILLE D'OTTAWA.

(Description: devoir d'élève)

I. — Texte du devoir.

Le mot algonquin "Ottawa" veut dire "oreille d'homme". Sur la rive droite de la rivière Ottawa, à la distance de cent vingt milles de Montréal, apparaît à l'œil étonné du voyageur outaouais, la coquette capitale du Canada. Sur un point très élevé des montagnes *Chelsea*, on agrandit la puissance de la vision et on éloigne de beaucoup le lointain bleuâtre.

Ottawa est demi rocher, demi plaine. Par la main laborieuse et infatigable de nos ancêtres, de l'état d'un champs vaste mais rocailleux et d'un marais malsain, l'ancienne *Bytown* fut changée en une large villa dont la position élevée et riante rivalise de beauté, de richesse et de défences naturelles, avec ses sœurs aînées, avançant, tous vers l'idéal sous l'œil vigilant et complaisant de leur bonne mère "Le Canada".

Cette cité récente est divisée en deux parties par le long canal *Rideau*, la Haute et la Basse ville. Cette première, vue de Hull, ressemble à un nid d'hirondelles, en arrière d'une pierre précieuse... le Parlement, perché sur une vieille tour féodale, toute couverte de verdure par le temps. Les Anglais et le Protestantisme y règne partout. C'est aussi la partie la plus commerçante. Dans cette partie, mais à l'ouest, est le *Flat*, centre du commerce de bois. La Basse-Ville comprenant l'élégant recoin nommé "la Côte de Sable", se présente sur la rivière Ottawa, par un avant garde de canons sur la pointe Nepean. Plus d'un connaisseur en stratégie assure que ces pointes sont des ressources infinies pour la guerre.

Un peu plus bas et aussi sur la rive droite de la rivière Rideau, des champs et des vergers sont la seule protection que demande les paisibles habitants. La Basse-Ville est en majorité catholique et canadienne-française.

Ottawa peut converser avec sa compagne voisine *Hull* par trois magnifiques ponts: le pont "interprovincial", le pont des chaudières et enfin le pont du Pacifique. Le pont des Chaudières sert de plate-forme aux nombreux visiteurs qui viennent admirer la chute des Chaudières et mille autres vues; car il faut l'avouer, la nature a couvert, avec art et profusion, notre ville, de ses bienfaits. La Haute-Ville est réunie à la Basse-Ville par trois ponts: le pont Dufferin, Laurier, et celui "des Sappeurs". Les voies de communications avec l'extérieur sont nombreuses. Le Canal Rideau et la rivière Ottawa pour le trajet par eau, et nombre de voies ferrées sillonnent nos gares du Pacifique et de l'Atlantique. Les tramways électriques rendent la circulation très facile.

Fondée en 1822 par le colonel By et ses partisans britanniques, il est naturel que cette race anglaise y soit en majorité. Cependant plus d'une *emploi importante*, même celle du premier ministre du *Dominion* a vu des Canadiens-français s'y établir.

Si nous regardons la ville, choisie par la reine Victoria, en 1844, comme le siège du Parlement fédéral, du haut de la tourelle même du Parlement, que de dômes s'offrent à nos regards! Que de châteaux et le Parlement même avec ses nombreuses pointes!

Les clochers élancés, vrais poèmes d'architecture, semblent vouloir atteindre les cieux. Quel mélange de l'œuvre de Dieu et de la petite création!

Dans les rues droites de cette ville, 58,000 âmes vont et viennent, complétant ou du moins avançant leurs destinées compliquées.

Tant qu'à l'union des deux races, hostiles autrefois, il nous est facile de voir la concorde qui règne entre eux aux jours de "grand marché", ou aux différents occasions où tous se réunissent.

II. — Critique du devoir.

N. B.—Plusieurs instances, venues de divers côtés, sollicitent de trouver, dans la *REVUE*, des corrections de devoirs d'élèves. Il nous est agréable de faire droit à ces requêtes, et nous continuerons—en 1904—à publier des *essais* accompagnés de *remarques* grammaticales, littéraires et autres.

Nous voudrions aussi y joindre l'explication de textes choisis des bons écrivains : rien ne serait plus avantageux à la formation littéraire de la jeunesse.

1. — "Le mot... d'homme" — Bonne phrase, courte comme il convient au début, bien amenée par la notion qui indique l'origine du mot "Ottawa" mis en titre.

2. — "Sur la rive... Canada" — Après le *nom*, voici le *lieu*, indiqué par une inversion : c'est bien.

"à la distance... Montréal" : indication qui élargit le cadre et insinue à propos la position d'Ottawa, grâce au rapprochement ;

"à l'œil étonné" alliance *acceptable*, si elle était entourée et préparée : il faudrait que la ville fût sur une colline et son versant, comme Québec ; — alliance *usée* en soi, inattendue ici ;

"du voyageur outaouais" : complément superflu et redondant ; ne rien mettre ; ou dire seulement "du voyageur", "de l'étranger" ;

"la coquette capitale du Canada" : le qualificatif est propre, car Ottawa cherche à plaire par ses décors et sa toilette ; — "du Canada" : mieux "de la Puissance".

3. — "Sur un point... bleuâtre". — Cette troisième idée précise bien le *lieu* ; mais la phrase est obscure, et rend le coup d'œil d'une façon générale et peu naturelle.

"on agrandit" : l'indéfini est lourd et disgracieux ; — "on éloigne de beaucoup" est une platitude, comme "le lointain bleuâtre" est une insignifiance, indécise et flottante.

Reprenons ces trois phrases pour un essai d'amélioration, en poussant davantage les idées et en agrémentant le style.

Texte. — “ En algonquin le mot *Ottawa* traduit l'idée d'*oreille humaine*. Sur quelle analogie avec le site, sur quel trait de mœurs ignoré, s'appuie l'origine du mot et sa survivance? N'est-ce point la rivière *Ottawa* qui aurait prêté son nom à la ville, étagée en amphithéâtre sur la rive droite, en face de la jeune cité de Hull, assise paisiblement sur la rive gauche? ”

4. — “Ottawa est demi rocher, demi plaine.” — Excellent, juste, précis et naturel.

5. — “ Par la main . . . le Canada ”. — Phrase trop mêlée et complexe, manque de logique et de clarté; déparée par le mot anglais *defences* au lieu de *défenses*, par “ avançant tous vers l'idéal ” et l'image forcée “ leur bonne mère, le Canada. ”

“ main infatigable ” est suffisant; — “ de l'état de ” est général; — “ l'œil vigilant ” est vieux et usé; “ complaisant ” rend bien l'image.

Le nom d'abord, puis l'*histoire* de la fondation d'Ottawa: cela s'enchaîne et s'appelle naturellement :

Texte — “ Demi rocher, demi plaine, le site rocailleux, sablonneux, marécageux parut propice au commerce et aux communications. Le colonel By, en 1827, arrête son choix du terrain qu'il déblaya pour y fixer sa tente: ses prévisions l'honorent et l'avenir les a confirmées. Par la main infatigable des premiers colons, que le flot de l'émigration poussa jusqu'à *Bytown*, le site boisé et le marais malsain se virent transfigurer en une large villa, dominant les hauteurs, plantée dans le sable, suspendue aux inclinaisons des collines: superbement assise, bien que ignorante de sa gloire future, la ville se pliant aux infractuosités du sol et aux méandres de la rivière, devait bientôt rivaliser de beauté et de richesse avec ses sœurs aînées, accroupies ou perchées sur l'une ou l'autre rive du Saint-Laurent.

1. — “ Cette cité . . . ville ”. — Après le nom et l'histoire, trop superficiellement touchée dans le devoir, voici la *forme*, le *plan*, la *division*: c'est logique et bien amené.

“ cité récente ” n'apprend rien: le qualificatif est pâle et insignifiant; — “ est divisée ”; mieux, le pronominal: se divise; ce tour est plus employé aujourd'hui, au lieu du passif; — “ Haute et Basse ” étant des épithètes ne demandent pas de majuscules.

2. — “ Cette première ”: évitez, en général, les adjectifs démonstratifs, possessifs . . . : l'article est plus dégagé et laisse deviner ou suppléer, au plaisir du lecteur: “ la première ”.

“ vue de Hull: mieux, “perçue de”; la perception est plus intense que la vision simple.

“nid d’hirondelles...”: image forcée, si la comparaison s’applique à toute la haute ville; juste, si elle concerne le parlement seul. Toute métaphore doit être naturelle, bien que originale ou personnelle. — Même remarque pour “pierre précieuse... le Parlement”. — De plus, le nid d’hirondelles perché... est un cliché démodé: c’est trop connu. — “tour féodale, toute couverte de...” Il faut éviter, d’ordinaire, qu’une phrase subordonnée soit suivie d’une ou deux autres subordonnées à leur tour — “verdure”: terme générique, au lieu d’un mot plus spécial, par exemple “lierre, mousse”: mais l’idée est inexacte.

3. — “règne”: pourquoi ce singulier? — “règne partout” est encore vague et indéfini; il est bon, parce qu’il est court, mais cherchez mieux.

4. — “C’est aussi... commerçante”: peu élégant, familier et commun; “partie” est un mot général — qui indique le genre; il faut viser au terme spécial ou individuel. — Le genre est l’écueil des écoliers et des ignorants de l’art.

5. — “Dans cette partie, mais à l’ouest”: pourquoi ce tour pesant? dites: “à l’ouest de cette partie”.

“est”, le verbe être, pris substantivement, dispense de chercher le verbe précis et imagé: il faut viser à mieux.

6. — “La Basse-Ville” n’est pas une localité distincte d’Ottawa: donc ce n’est pas un nom propre à écrire avec majuscules.

“comprenant” est facile et trop commode; — “recoïn” est général, plat, sans intérêt, encore une fois, parce que le mot est générique; — “se présente”, mêmes remarques.

“avant-garde”, mot composé demande un trait d’union: nom féminin.

7. — “Plus d’un... la guerre”: bonne phrase, concise et claire, et conclut par une idée juste et forte.

Texte. — Le diagramme de la ville, ni carrée ni rectangle allongé, se dessine en un losange de physionomie irrégulière; il se découpe en deux parties par la ligne transversale du canal Rideau: à l’ouest, la haute ville, au nord-est la basse ville. La première, perçue de Hull, pittoresquement dentelée par les ondulations du site et des rives, ressemble à un immense rucher aux formes déliées, ou aux toits aplatis; tandis que le parlement, qui surplombe à pic les remous en écume des eaux brisées aux Chaudières, élance les tourelles et les ogives de son architecture lombarde, au-dessus des édifices et du paysage qui se déroule autour du promontoire. A l’ouest de ce promontoire est couché le Flat, spacieux entrepôt de bois, foyer de dégagement électrique pour la lumière et pour la marche des chars, fourmillière fiévreuse d’ouvriers, point d’arrivée et de départ de la ligne du Pacifique Canadien, cœur d’où partent les artères du pouvoir d’eau et des aqueducs irrigateurs de toute la cité... La basse ville, à l’est et au nord, s’incline doucement, en rues parallèles et coupées à angles droits, jusqu’au confluent de la rivière Rideau, qui verse ses ondes sur les nappes tranquilles de l’Ottawa; elle s’adosse, d’un côté, aux collines boisées du Rideau Hall, résidence du Gouverneur, de l’autre à la “Côte de Sable”.

où les demeures, ombragées d'avenues plantureuses, se déroberont dans le silence et la solitude. L'avant-garde de canons, braqués sur la pointe Nepean, commande le passage de l'Ottawa : plus d'un connaisseur en préconise la valeur et la portée stratégiques.

1. — “ Un peu plus bas . . . ” Cet alinéa ne dépeint plus la ville, qui finit à la rivière Rideau ; avant de passer à la description des alentours d'Ottawa, il convenait de la peindre elle-même tout entière.

2. — “ La Basse ville est en majorité catholique et canadienne-française ”. La population doit être réservée pour la fin du devoir ; ici, la notion est isolée et incomplète.

Les deux phrases sont bien françaises, — excepté la grosse étourderie — “ que demande les paisibles habitants ”.

N. B. — A partir du paragraphe qui précède jusqu'à la fin du devoir, l'élève cesse d'être clair et logique : le plan est embrouillé, très mêlé dans son développement trop rapide et remarquable par les omissions.

Ce que nous avons dit de la forme jusqu'ici laisse entendre que le style, tissé de bonnes locutions, faciles et naturelles, cousu de quelques négligences, n'est pas le vrai style descriptif littéraire, soigné et cultivé en vue de plaire et de sortir du banal et du commun.

L'élève doit s'appliquer avant tout à penser juste, à tracer un plan net et gradué pour l'intérêt, à élaguer, à polir son style qui doit paraître neuf et personnel.

Voici le plan, tel que nous le concevons à la hâte, tel qu'il conviendra d'en user pour décrire Québec, Montréal, ou toute autre ville.

A. — Plan.

1. *Nom.* . origine, histoire...
2. *Site.* . topographie, position.
3. *Forme générale.* . plan régulier ou non.
4. *Aspect plus précis* de l'intérieur de la ville.
5. *Énumération* des principaux édifices : description.
6. *Voies* : eau, chemin de fer, canal... transit.
7. *Commerce et industries.* .
8. *Habitants* : a) population, mœurs, origine...
 - b) œuvres établies
 - c) langue
 - d) vie sociale
 - e) culte et religions.

B. — Suite du texte corrigé.

Si l'on examine l'apparence d'ensemble d'une façon moins générale, d'un regard plus scrutateur, Ottawa plaît à l'œil par ses rues et par ses avenues, plutôt larges et spacieuses, pleines d'air et de lumière qui colore les vitrines et les enseignes des magasins. En hiver et en automne, au dégel du printemps, plusieurs rues laissent regretter les travaux d'amélioration que les ressources municipales n'ont pas encore réalisées : le temps marche de pair à compagnon avec l'argent. Rues et avenues, dans la haute et la basse ville, se croisent à angles droits, s'allongent en formant

des *blocks* assez restreints, se prolongent à l'infini, comme les rues Bank, Wellington, Sussex, Rideau... En été, en dépit des flots de poussière, le séjour de la ville n'est pas sans agrément, grâce aux pelouses et aux arbres feuillus qui tempèrent les ardeurs du jour et les bouffées nocturnes. Les communications sont accélérées et rendues commodes par le silage des artères d'aciers où glissent les chars, de six heures du matin à onze heures ou minuit. Mais les réseaux de tiges métalliques, des fils du téléphone et de la lumière électrique, juchés sur des poteaux disgracieux surmontés de croisillons, déparent le coup d'œil et enlaidissent les plus beaux quartiers de la cité.

Quelques rues seulement, dont les édifices s'élèvent à égale hauteur sur deux lignes parallèles, rappellent la régularité des grandes villes américaines ou des vieux pays : ici, l'ensemble est irrégulier encore et disproportionné. Heureusement que les squares et les parcs, aménagés çà et là dans le centre même de la cité, compensent à merveille l'effet discordant des belles façades et des bicoques chamarrées.

L'esplanade du parlement est superbe à l'œil, ainsi que les pelouses, qui l'entourent, découpées de sentiers, parfumées de corbeilles en fleur. Du belvédère de l'ouest, le spectacle sur les cascades, les baies, les eaux étincelantes de l'*Ottawa*, sur l'horizon grandiose de la chaîne du *Chelsea*, est ravissant et reposant à la fois.

Le parlement, en style gothique flamboyant, se compose de trois groupes distincts : le bloc de l'est, celui de l'ouest, le central ou parlement ; le bloc Langevin, qui fait face au central en est séparé par l'esplanade en gazon et par la rue Wellington. L'ensemble est un monument, le plus grandiose du Canada. La pierre en grès, d'un gris terne, s'orne de parements roses en granit et en marbre qui plaisent à l'œil ; de hautes tours, diverses de formes, dominent les toitures. Une rotonde, derrière l'édifice central, sert de bibliothèque et de salle des archives.

Ottawa offre encore à la curiosité des visiteurs d'autres monuments bien inférieurs : le musée géologique, la cathédrale et l'université catholiques, plusieurs églises de rites différents, l'école normale, des couvents et des hôpitaux, un nombre considérable de manufactures, d'usines, de scieries, de fonderies, des théâtres et des hôtels...

Les voies de transit et de communications sont les lignes de l'Atlantique et du Pacifique, qui aboutissent à la gare centrale et relient Ottawa à l'est et au sud, à Montréal et à New-York ; la ligne du Pacifique, qui arrive au *Flat* et rattache la ville au sud-ouest et à l'ouest, à Pembroke, à Toronto, à Winnipeg. Par eau, le canal *Rideau* mène à Kingston et au Saint-Laurent, d'un côté ; de l'autre, par une douzaine d'écluses, l'une des curiosités qui étonnent les visiteurs du parlement et les étrangers, il descend dans la rivière *Ottawa* et relie la ville avec le port de Montréal. Ottawa est ainsi un point central, pour le passage des émigrants et pour le commerce avec les parties extrêmes de la Puissance, des ports de l'Atlantique à ceux de l'Océan Pacifique.

Quelles commodités, favorables à l'exportation et à l'importation ! Par

voie ferrée ou fluviale, allumettes, bardeaux, poutres, bois de construction et d'ameublement, céréales et farines, houille et denrées, marchandises de toute sorte et provenance, arrivent, partent, passent nuit et jour; sans compter les arrêts et les visites des touristes, le passage à vol d'oiseau des voyageurs et des colons du Nord-Ouest!...

Chaque ville se discerne par les traits d'une physionomie individuelle: c'est un fait d'une évidence constante; la physionomie se reflète sur les visages, dans le langage, dans les relations sociales, les coutumes, les mœurs, dans une sorte d'atmosphère indéfinissable qui impressionne, attire ou refroidit. Ce je ne sais quoi d'inexprimable conduit à dire: — "Québec, ce n'est pas Montréal; — Montréal, ce n'est pas Ottawa; — Ottawa, ce n'est sans doute ni Winnipeg, ni Calgary!..."

La population de la capitale de la Puissance compte aujourd'hui 60,000 âmes, réparties en groupes d'origine hétérogène: Anglais, Canadiens, Irlandais, Italiens, Allemands, Israélites, Chinois même.

Au berceau de la cité, l'élément anglais conquiert la prédominance; il la garde encore dans les finances, le commerce, l'industrie, le gouvernement, tandis que l'élément irlandais l'y coudoie de près avec honneur et succès. Les Canadiens-Français, peu nantis de fortune et de fonds sociaux, sinon de la fortune familiale d'une nombreuse progéniture, tiennent quand même leur place au soleil dans le petit commerce, la main-d'œuvre ouvrière, aux bureaux du parlement; et leur intellectualisme, s'il avait pu, dans le passé, se soustraire aux urgentes nécessités de la vie, leur eût garanti, ici comme ailleurs, une prépondérance, qui les honore aujourd'hui dans l'administration, dans la magistrature, dans les hautes sphères gouvernementales et la littérature.

Par ses facultés nettes, logiques, moins positives peut-être que brillantes et promptes, le Canadien, qui se glorifie d'un égal culte envers sa langue qu'envers son Dieu, s'adapte prodigieusement à la langue, aux coutumes et aux convenances de la société anglaise qui l'environne: c'est l'inverse qui est vrai pour toutes les autres nationalités. Il y a lieu d'espérer que, dans cinquante ans, les Canadiens, un tiers seulement de la totalité des habitants, dépassera la moitié de la population.

Les Canadiens de la capitale fraternisent, d'ailleurs, avec les 14,000 de la ville voisine, Hull: leurs réciproques visites sont incessantes, ainsi que leur alliances, facilitées par le rapprochement. Sur l'Ottawa, qui sépare l'Ontario de la province de Québec, les ingénieurs ont jeté trois ponts magnifiques: celui des chars du Pacifique, celui des Chaudières, et le pont *Interprovincial*: tandis que la haute est rattachée à la basse ville par trois autres ponts plus modestes: le pont Laurier, le pont Dufferin et le pont "des Sapeurs".

Dans la cité d'Ottawa, choisie en 1844 par la reine Victoria comme siège du parlement fédéral, les nationalités jouissent des douceurs de la liberté, de la vraie fraternité, sinon de l'égalité parfaite. L'avenir lui réserve de nouveaux embellissements, des jours de prospérité et l'accroissement progressif de la population.

L. Y.

SUPPLEMENT.

No. I.

LETTRE D'UN CAPUCIN A M. COMBES.

Paris, 3 novembre 1903.

MONSIEUR LE MINISTRE,

L'heure du triomphe a sonné pour vous, et votre œuvre de destruction se poursuit avec une continuité qui doit vous satisfaire.

Ce matin, vos agents venaient enfoncer nos portes et nous jeter dans la rue.

Je tiens à vous le déclarer, M. le ministre, c'est à la violence seule que nous avons cédé, et nous n'acceptons nullement les sentences de justice dont vous avez coloré vos actes.

Les décisions des tribunaux sont respectables, quand elles servent la justice; elle cessent de l'être, quand elles se prêtent à l'exécution de lois injustes.

Oui, j'entends bien votre réponse :

— Il faut s'incliner devant la loi.

Il faut s'incliner devant la loi ! mais n'est-ce pas au nom de la loi que les crimes les plus odieux ont été commis ?

C'est au nom de la loi que le Juste par excellence a été mis à mort : — “ Nous avons une loi ”, criaient les Juifs à Pilate.

C'est au nom de la loi que les premiers chrétiens ont été poursuivis, — “ *Non licet vos esse* : il ne vous est pas permis d'exister ! ” — C'est la parole qui retentit encore aujourd'hui à nos oreilles !

C'est au nom de la loi que l'Irlande et la Pologne ont été étranglées par leurs vainqueurs.

C'est au nom de la loi que le tribunal révolutionnaire a fait couler le sang de France le plus généreux, le plus pur.

C'est au nom de la loi que les têtes de Lavoisier et d'André Chénier sont tombées sous le couperet de la guillotine.

Il faut s'incliner devant la loi !

Non, mille fois non, quand cette loi foule aux pieds les droits les plus élémentaires et les plus sacrés.

Non, mille fois non, quand, suivant la forte expression de M. Jaurès, autorité que vous ne désavouerez point, cette loi n'est que “ l'instrument de la force et le déguisement de la haine. ”

Il faut que les législateurs le sachent bien : — il y a au-dessus d'eux, formassent-ils un bloc plus énorme que celui qui nous écrase aujourd'hui fussent-ils nombreux comme les vagues de l'Océan, il y a au-dessus d'eux la serène majesté du droit. Il n'en sont que les interprètes et les gardiens.

Voilà leur mission et c'est un malheur national, quand ils la méconnaissent jusqu'à n'en plus faire qu'un moyen d'asservissements pour les faibles et d'apaisement pour les rancunes.

Nous sommes des révoltés! dites-vous.

Soit! oui, nous nous révoltons contre la tyrannie de la loi; c'est la pire et la plus dangereuse de toutes.

Et notre attitude très délibérée, très voulue, très consciencieuse, crie à tous nos concitoyens:

"Toutes les libertés sont solidaires; nos droits sont violés aujourd'hui. Prenez garde! demain, ce sera votre tour.

"Demain, vous n'aurez plus le droit de donner à votre enfant l'éducation de votre choix!

"Demain, vous n'aurez plus le droit de prier.

"Demain, votre travail ne vous appartiendra plus, votre propriété vous sera enlevée pour assouvir des appétits

"Prenez garde! vous vous croyez en liberté!

"Non! vous n'avez aucune garantie contre le caprice législatif, vous êtes livrés pieds et poings liés à l'arbitraire d'une majorité anonyme, aveugle, irresponsable, intéressée et passionnée."

Et je vous le dirai à vous aussi, M. le ministre, prenez garde! Voyez donc de quel côté sont vos amis, voyez où vous récoltez des applaudissements, voyez où vous allez chercher des soutiens.

Je ne suis pas un politique; mais j'aime mon pays et je tremble en voyant son gouvernement s'appuyer sur les éléments de discorde et d'anarchie qu'il a pour mission primordiale de réprimer.

La postérité jugera.

Elle dira de quel côté s'est trouvé le vrai civisme, le respect du droit, le patriotisme sincère.

En terminant, M. le ministre, permettez-moi de vous plaindre très sincèrement.

La persécution est une gloire et un gage d'espérance pour les persécutés; car nous sommes sûrs du triomphe final.

Notre cause est celle de l'Eglise; toujours contredite, elle a toujours vaincu.

Mais la persécution est une dangereuse menace pour les persécuteurs. . . Tous, nous paraîtrons devant Dieu pour lui rendre compte de nos œuvres!

Puisiez-vous alors, M. le ministre, ne pas rencontrer dans le Dieu de votre jeunesse, — qui sera, si vous le voulez, le Dieu des miséricordes — le Dieu des mémorables justices et des terribles vengeances.

Je suis et je reste, M. le ministre, Frère mineur Capucin.

F. VENANCE, de l'Isle-en-Rigault, *Provincial*.

**Déclaration des Provinciaux de la Compagnie de Jésus
en France.**

Le délai accordé par la loi du 1er juillet 1901 aux congrégations religieuses pour demander l'autorisation, touche à son terme.

Après avoir mûrement réfléchi, les soussignés, Provinciaux de la Compagnie de Jésus en France, avec les religieux qu'ils représentent et dont ils vont se séparer, déclarent avoir résolu de s'abstenir de toute demande d'autorisation.

D'autres congrégations adoptant la même résolution ont déjà protesté en prenant le chemin de l'exil, contre la situation que leur préparait la loi sur les associations. Et de toute part elles ont reçu les témoignages les plus éclatants et les plus mérités de respect et de sympathie.

Pour nous qui avons lieu de craindre, après les fréquentes attaques dont nous avons été l'objet devant le parlement, que nos intentions ne soient dénaturées et calomniées, nous croyons devoir faire connaître au public les graves motifs de notre abstention.

Nous ne nous dissimulons pas, en effet, que notre conduite sera sévèrement jugée par plusieurs; on affectera d'y voir un refus de se soumettre aux lois du pays, une intransigeance de conduite inacceptable, peut-être même des visées secrètes et politiques. Nous protestons contre de pareilles interprétations.

La raison de notre conduite, elle se trouve uniquement dans la portée de la loi qu'on nous demande de sanctionner en quelque sorte, en l'acceptant. Nous ne jugeons pas pouvoir le faire.

En effet, cette loi, loi d'exception, nous blesse profondément dans nos droits les plus essentiels d'hommes libres, de citoyens, de catholiques, de religieux, et, en nous frappant, elle viole en nous les droits imprescriptibles de l'Eglise. C'est ce qu'a déclaré une voix dont l'autorité n'est méconnue par personne. " Nous réprouvons hautement de telles lois, parce qu'elles sont contraires au droit naturel et évangélique... et au droit absolu que l'Eglise a de fonder des instituts religieux exclusivement soumis à son autorité." (*Lettre de Léon XIII aux supérieurs des ordres religieux*, 29 juin 1901).

D'autres voix se sont aussi élevées pour condamner cette loi. Les deux Chambres ont entendu les protestations non seulement des catholiques, mais d'un bon nombre de leurs membres, qui, en dehors de toute préoccupation religieuse, la repoussaient au nom des principes de la liberté. Les religieux si éloquemment défendus par eux leur en garderont une fidèle reconnaissance.

En dépit de leurs efforts, non seulement la loi fut votée, mais le jour même où elle était promulguée, paraissait à l'*Officiel* un arrêté qui en déterminait mieux l'esprit, en y ajoutant deux nouvelles dispositions non contenues dans la loi, et spécialement opposées à la dignité et aux droits du Saint-Siège. C'était la réponse de M. le président du con-

seil aux protestations du chef de l'Eglise. Vint ensuite le règlement d'administration. A son apparition, il fut évident que le gouvernement était résolu à ne garder aucun ménagement : les dispositions de l'arrêté lui-même étaient non seulement maintenues, mais encore aggravées, c'était une nouvelle réponse aux solennelles réclamations du Saint-Siège.

Il était nécessaire, pour justifier la conduite des religieux qui ne demandent pas l'autorisation, de rappeler brièvement ces faits.

Ils prouvent assez que l'autorisation à laquelle on veut soumettre les congrégations n'a pas pour but de prévenir certains abus possibles, comme on l'a dit; mais bien d'enchaîner irrévocablement les congrégations à une loi d'exception qui viole les droits les plus essentiels de leurs membres et ceux de l'Eglise; que cette loi, conçue et votée dans un esprit d'hostilité, sera appliquée dans le même esprit. C'est en vain que M. le président du conseil s'est défendu de prendre à son compte certaines déclarations, d'une franchise gênante, faites aux Chambres : la loi, en frappant immédiatement les congrégations, atteint derrière elles l'Eglise. Ses auteurs le savent et ils le veulent. Et l'affectation de M. le président du conseil de répondre à chacune des réclamations du Saint-Siège par une nouvelle aggravation de la loi, montre à l'évidence que telle est bien la pensée du gouvernement.

Et c'est le motif principal qui nous empêche de demander l'autorisation. La loi actuelle n'est qu'un nouveau pas en avant dans la guerre qui se poursuit contre l'Eglise. C'est l'Eglise qui est attaquée dans les congrégations, et c'est elle que les congrégations défendent en repoussant une autorisation qui a pour but de les asservir et de préparer l'asservissement de l'Eglise elle-même. Une telle autorisation, nous ne pouvons pas la demander.

En faisant cette déclaration, loin de nous la pensée de condamner ceux de nos frères dans la vie religieuse qui croient devoir prendre un autre parti. Nous savons combien la délibération est pleine d'angoisses. Forcés de choisir entre deux maux, tous deux très graves, entre les ruines de toutes sortes qui vont suivre l'abstention, et, d'autre part, l'atteinte profonde portée par la loi aux prérogatives de l'Eglise non moins qu'aux libertés individuelles, l'hésitation s'explique, et le Souverain Pontife lui-même, sous certaines réserves, a laissé aux congrégations la faculté de se déterminer. Plusieurs d'entre elles croient pouvoir trouver une formule de conciliation qui satisfasse le gouvernement sans sacrifier les droits du Saint-Siège. Pour nous, entre le gouvernement qui persiste à mettre comme condition préalable à l'autorisation l'abandon par les congrégations de l'exemption canonique, et le Saint-Siège qui déclare " ne pas permettre qu'on méconnaisse ou amoindrisse l'exercice direct et immédiat de son autorité suprême sur les ordres ou instituts religieux " (Lettre du *cardinal* Gotti aux évêques de France, 10 juillet), nous avouons avec tous les religieux qui ont pris le chemin de l'exil ou se sont dispersés ne pas trouver de formule de conciliation.

Persuadés, en outre, que demander l'autorisation serait livrer aux adversaires de l'Eglise des œuvres cent fois approuvées par elle, sacrifier nos droits individuels, notre indépendance et notre dignité;

Que ce serait porter une atteinte profonde à notre vie religieuse elle-même et dans ce qu'elle a de plus intime;

Que mis enfin en position de rendre à la France un signalé service, en résistant, autant que nous le pouvons, à une persécution religieuse qui la tue, ce serait refuser de nous sacrifier pour elle; il ne nous reste plus, croyons-nous, qu'à prendre le parti que nous dicte notre devoir de Français, de catholiques et de religieux. Et nous aimons à le croire, personne parmi ceux que n'aveuglent point l'esprit de parti et les passions sectaires, ne verra dans notre conduite un acte d'insubordination ou de révolte; mais uniquement l'accomplissement de ce que nous considérons comme notre devoir.

C'est une douloureuse résolution que nous sommes contraints de prendre. Toutes les œuvres auxquelles nous avons voué notre vie sont menacées de destruction. A une heure où l'avenir nous apparaît bien sombre, c'est notre plus grand regret de ne plus pouvoir travailler au bien de la France, et de voir même compromises, dans les Missions, des œuvres qui n'étaient pas sans honneur et sans utilité pour elle. Cependant, nous le déclarons, nous n'avons aucune amertume dans l'âme contre ceux qui nous condamnent. Nous n'oublions pas que nous sommes les disciples de Celui qui a dit: "Priez pour ceux qui vous persécutent." Daigne la main miséricordieuse de Dieu arrêter la France sur la pente fatale où on l'entraîne, c'est notre prière la plus ardente.

Veillez agréer, monsieur le directeur, l'assurance de notre profond respect.

Paris, 1er octobre.

R. de SCORRAILLE, S. J., provincial de Toulouse; E. PELLE-
TIER, S. J., provincial de Champagne; M. G. LABROSSE,
S. J., provincial de Paris, M. BOUILLON, S. J., provincial
de Lyon.



Les Deux Noblesses

(Suite)

28 mars 1901.

Une à une, toutes mes affections s'en vont. Comme une viole mystérieuse, elles chantaient encore dans mon âme et berçaient mes souffrances d'amour, et voici que, successivement, ces liens du cœur se rompent avec le gémissement prolongé d'une corde brisée. Je sens que, peu à peu, je m'emferme dans le silence. Je n'ose même plus causer avec mon journal, ce confident intime et si discret : j'ai peur que ce bruit de ma plume n'éveille des chagrins toujours mal endormis.

Mon frère le marin, mon Gildas, a succombé dans les mers de Chine. Tous les journaux ont raconté sa mort glorieuse. Les explosifs, que portait la canonnière qu'il montait, ont éclaté, on ne sait pourquoi. Le bateau, les flancs déchirés, s'est enfoncé rapidement. Quelques matelots se sont réfugiés dans une chaloupe. La barque surchargée faisait eau. Alors les pauvres gens jetèrent tout, les effets, les vivres. Ils étaient encore trop nombreux. Ils décidèrent de tirer au sort. Mais mon frère qui, seul entre tous, n'avait ni femme, ni enfants, pensa qu'il devait se sacrifier. Les autres acceptèrent simplement : n'auraient-ils pas fait de même le cas échéant ? Ils embrassèrent tous mon frère, il les chargea de se derniers adieux pour nous ; puis faisant un signe de croix, il enjamba le bord et se mit à la nage. Il se maintient assez longtemps sur l'eau tandis que la chaloupe s'éloignait, puis, vaincu par la fatigue ou saisi par un requin, il disparut.

Pauvre petit frère, je le revois avec ses cheveux bouclés, faisant flotter dans les flancs d'eau un vaisseau formé d'un sabot avec un vieux mouchoir pour voile. Il m'avait fait une scène, ce jour-là, parce que je refusais de lui donner des faveurs que je gardais précieusement depuis le pardon de saint Jean-du-Doigt. Il voulait en faire un drapeau tricolore. Sans cela, répétait-il rageusement, mon bateau ne sera pas un navire de guerre. Tu es une méchante ; je veux qu'il porte la France avec lui."

Je relis pour la vingtième fois une lettre en grosse écriture mal bâtie où le quartier-maître timonier qui tenait la barre de la chaloupe naufragée et faisait fonction de capitaine, étant le seul gradé, nous envoie ses condoléances : " Pour lors, écrit-il, le matelot Gildas Le Gall dit comme ça : " Les camarades ce n'est pas à votre tour de faire le saut. Vous avez des petits qu'ont trop besoin de vous, mois je n'ai personne à qui je ferai faute. — Dame ! oui, que nous fûmes, bien en pleurant. — Vous, vous direz à mon frère et à ma seur que je les aime toujours, qu'ils

“ prie la bonne madame Sainte-Anne pour moi.” Tout ça, ce ne fut pas long, monsieur le recteur, vu que la barque, elle, n’attendait pas et s’emplissait tout aussi bien que si nous naviguions dans une écumoire. Il eut encore le courage de dire en plaisantant : “ Vous savez que j’ai toujours eu “ de la veine : sûr qu’un navire viendra pour me recueillir, tandis que vous continuerez de peiner sur les avirons.” Puis il fit le signe de la croix et sauta par dessus le bordage en criant : Vive la France !

“ Il commença à nager lentement pour mieux garder ses forces. Peu à peu, la chaloupe le distançait. Parfois, nous apercevions encore sa tête à la crête des vagues. Puis, tout d’un coup, nous ne vîmes plus rien. Pendant ce temps, nous lui disions *De profundis* avec autant de douleur que si c’était, à chacun, notre enfant.

“ La présente est surtout pour vous dire, monsieur le recteur, que nous sommes tous à lui, à la vie, à la mort. Quoique bien jeune, c’était à chacun, notre enfant.

“ La présente est surtout pour vous dire, monsieur le recteur que nous sommes tous à lui, à la vie, à la mort. Quoique bien jeune, c’était un rude gars et qui honore sa famille et la France.

“ Si quelquefois, au retour, j’avais une permission qui me mènerait de Toulon à Brest, je me ferais un devoir d’aller vous saluer en ce pays de Beauce où il nous a dit que vous étiez en cure. Il me semble que cela lui ferait plaisir . . .”

Cette touchante épître, ce sont nos lettres de noblesse à nous, pauvres gens !

Ainsi, je reste seule de ma famille avec mon frère. Les autres sont tous morts pour le service de la France.

Cette nouvelle tristesse m’a remis en mémoire mes souvenirs d’enfance. Quelquefois, les jours de dimanche, nos parents nous emmenaient rendre visite à une cousine éloignée qui demeurait au bourg de Saint-Michel-en-Grève. En revenant, nous nous arrêtions pour goûter près de la fontaine de Saint-Efflam. Assis, bien au frais, dans un petit ravin encaissé, nous regardions par la fente étroite de la vallée, la *lieue de grève*, luisante et toute glacée par les reflets du soleil sur l’humidité des sables. Au fond, l’église du Saint-Michel s’avançait comme une proue. Dans la lumière ambrée du soir, cela nous semblait un mystérieux et gigantesque navire, tout doré, avec le clocher pour mât et les terrasses du vieux cimetière pour carène.

Nous savions bien que là étaient le village et l’église que nous venions de quitter. Mais, dans nos causeries d’enfants, cela nous amusait de dire que c’était peut-être le navire qui apporta saint Efflam des rives de l’Irlande. Et, par moments, à force de nous l’imaginer, nous finissions par le croire.

TABLE DES MATIERES.

I.—PARTIE THEORIQUE : Principes de Littérature.

I. SECTION : LA PROSE.

VI PARTIE : Le Discours et ses variétés.

I	Leçon	Préliminaires du discours.....	3
II	“	Les idées et les preuves.....	35
III	“	Les adresses de collège.....	79
IV	“	Les preuves et la conviction.....	119
V	“	Le pathétique et la persuasion.....	157
VI	“	La structure du discours.....	195
VII	“	Eloquence de la chaire.....	245
VIII	“	Eloquence judiciaire.....	281
IX	“	Eloquence parlementaire.....	317
X	“	Eloquence académique.....	353

II.—PARTIE PRACTIQUE.

I.—Les Discours de circonstance.....	9
1 Les tostes.....	11
2 Tostes littéraires : à la science, à des étudiants.....	13
3 Toste nuptial.....	22
4 Série de tostes au Cercle Champlain.....	24
5 Tostes aux anniversaires.....	30
II.—Les Compliments et les adresses.....	3
1. Notions et conseils.....	44
2. Les circonstances d'adresses pour les élèves.....	45
3. Compliments dans les écoles primaires (<i>vers</i>).....	47
4. “ “ “ “ (<i>prose</i>).....	49
5. Compliments dans un pensionnat.....	51
6. Discours de fin d'année scolaire.....	57
7. Compliments pour les fêtes de famille.....	58
8. La Saint Jean Baptiste à Québec.....	62
Discours de Mgr Bégin,—du Consul de France.....	64
Discours de M. Thau n.....	69
III.—Les Adresses.	
1. Adresse du Lieutenant-Gouverneur.....	84
2. “ à l'évêque diocésain : sa fête.....	87
3. “ à un supérieur : sa fête patronale.....	90
4. “ à un professeur.....	94
5. “ à un préfet de discipline.....	96
6. “ aux anciens élèves.....	97
7. “ de fin d'année scolaire, à Ottawa.....	128

IV.—Forme oratoire des arguments,

1. Lettre d'un proscrit, le F. Deodat-Marie.....	125
2. La victime et le bourreau : Le Général des Chartreux.....	126
3. La fausse conscience : Bourdaloue.....	132
4. Le bonheur de croire : Ravignan.....	133
5. Vérité de la Religion : vers.....	135
6. " " " prose, La Bruyère.....	136
7. Réfutation d'un raisonnement vicieux : Coubé.....	138

V.—Le Pathétique.

1. Dans le raisonnement : Mgr Paquet.....	165
2. Le pathétique direct : La Croix.....	169
3. " " " : Pèroraison de Lamoricière.....	170
4. Le pathétique indirect : Protestation.....	172
5. L'homme responsable : De Mun.....	173
6. Les deux pa hétiques : Félix et Monsabré.....	173
7. La perfection chrétienne.....un crime.....	185

VI.—La Structure du discours.

1. Exemples de plan : Vérité de la religion.....	200
2. " " " : Les Compositions.....	201
3. " " " et discours : Léon XIII.....	203
4. Analyse du discours : Montalembert.....	212
5. Plan et composition : Botrel.....	225
6. Plan et récit : Les derniers jours.....	234
7. Analyse et compte-rendu : La neuvième heure.....	238

VIII.—Eloquence de la chaire.

1. La composition oratoire en pratique.....	250
2. Le sermon : exemple : l'obéissance filiale.....	253
3. " " : Le patriotisme, S. Corbeil.....	258
4. Homélie : La trahison de Judas.....	263

IX.—Eloquence judiciaire.

1. Le discours judiciaire en classe.....	286
2. Nomenclature de sujets.....	288
3. Plaidoyer pour Mgr Gouthé-Soulard.....	291
4. Son testament.....	308

X.—Eloquens parlementaire.

1. Le discours politique en classe.....	322
2. Nomenclature de sujets.....	324
3. Discours d'Urbain II aux croisés.....	326
4. Harangue de Washington à son armée.....	328
5. Les adieux de Nap léon.....	331
6. Défense de la Papauté : Montalembert.....	331
7. Défense de la liberté : M. Aynard.....	334
8. " " " de la presse : De Mun.....	336

XI.—Eloquence académique.

1. Le discours en classe : nomenclature.....	353
2. La conférence d'étude.....	356

3. Conférence économique : Epargne et crédit.....	360
4. Distribution de prix : La virilité au collège.....	366
5. Rapport sur les prix de vertu.....	369
6. L'Académie au Juniorat.....	374

XII.—Notions de philosophie.

1. Le corps et l'âme.....	139
2. Composition littéraire sur ce sujet.....	140
3. Les sens.....	178
4. Composition littéraire sur ce sujet.....	180
5. Les sens (<i>suite</i>).....	217
6. Composition sur la hiérarchie des sens.....	221
7. L'imagination reproductrice.....	266
8. Esquisse de composition.....	267
9. L'imagination active.....	300
10. Composition : L'imagination dans les arts, les lettres.....	302
11. Composition : L'imagination dans les sciences.....	340
12. Composition : L'imagination dans la vie.....	342

XIII.—Supplément : Lectures diverses.

1. Dernier appel d'un mourant : Marie Antoine.....	143
2. Mgr Labelle : S. Corbeil.....	145
3. Une poignée de braves gens.....	148
4. Les deux noblesses : H. Reverdy.....	152
5. La perfection un crime : M. Lefranc.....	183
6. Une poignée de braves gens.....	186
7. Les deux noblesses.....	191
8. Théodore Botrel.....	225
9. Les derniers jours de Flavigny.....	234
10. "Après la neuvième heure" : F. Veillot.....	238
11. Les deux noblesses.....	241
12. Botrel et l'âme canadienne.....	270
13. C'est un délit : Récit de l'abbé Gayraud.....	274
14. Les deux noblesses.....	277
15. Le testament d'un évêque.....	307
16. Saint-Roch des Aulnaies.....	308
17. Les deux noblesses.....	314
18. Les "Suissees" du Canada : D. Girouard.....	345
19. Comment ils ont fini : Poésie.....	350
20. La ville d'Ottawa : Devoir corrigé.....	378
21. Lettre d'un Capucin à M. Combes.....	385
22. Déclaration des Provinciaux Jésuites.....	387
23. Les deux noblesses.....	390